|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| wo/pbc/23/5 rev. | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 16 juillet 2015 | | |

**Comité du programme et budget**

**Vingt‑troisième session**

**Genève, 13 – 17 juillet 2015**

Proposition DE RéFORME ET D’amélioration des rapports sur l’exécution du programme et des éTATs financiers

*Document établi par le Secrétariat*

1. À sa vingt‑deuxième session (septembre 2014), le Comité du programme et budget :

“i) a reconnu la possibilité d’améliorer la procédure d’établissement des rapports sur l’exécution du programme et des rapports financiers;

“ii) s’est félicité de la proposition du Secrétariat d’établir un rapport biennal d’exécution qui soit global et intégré; et

“iii) a demandé au Secrétariat de soumettre une proposition détaillée sur le format et le contenu d’un tel rapport à sa prochaine session, compte tenu des observations reçues des États membres dans le cadre d’un questionnaire structuré”[[1]](#footnote-1).

1. Le questionnaire sur le format et le contenu d’un rapport biennal d’exécution global et intégré a été envoyé aux États membres le 20 janvier 2015 afin qu’ils puissent formuler des observations détaillées concernant tous les aspects de la proposition. Des réponses ont été reçues de la part de 23 États membres; elles ont été regroupées à l’annexe I du présent document. Sur la base des réponses reçues, il est possible de tirer les conclusions clés suivantes :
   * 1. la proposition tendant à établir un rapport biennal d’exécution en réduisant les chevauchements avec les états financiers et en incluant des informations pertinentes sur la gestion financière dans le Rapport sur l’exécution du programme, de manière à produire un rapport qui traite à la fois de l’exécution des programmes et des résultats financiers sur l’exercice biennal, a reçu un accueil des plus variés. Par conséquent, il n’y a pas lieu de donner suite à cette proposition pour le moment. Une préférence claire et nette a été exprimée par certains États membres en faveur du maintien du Rapport (biennal) de gestion financière;
     2. les commentaires constructifs formulés par les États membres en réponse au questionnaire peuvent être utilisés pour orienter le Secrétariat dans ses travaux d’amélioration des rapports financiers et des rapports sur l’exécution du programme à l’OMPI au cours des futurs cycles d’établissement des rapports.
2. Le paragraphe de décision ci‑après est proposé.
3. *Le Comité du programme et budget (PBC), après avoir examiné l’ensemble des observations formulées par les États membres en réponse au questionnaire sur le format et le contenu d’un rapport biennal d’exécution global et intégré, a demandé au Secrétariat*
   * 1. *de poursuivre l’établissement des rapports sous leur forme actuelle, et*
     2. *de prendre en considération les contributions qualitatives fournies par les États membres concernant l’établissement et l’amélioration des rapports sur l’exécution du programme et des rapports financiers au cours des cycles futurs.*

[L’annexe suit]

QUESTIONNAIRE SUR LE FORMAT ET LE CONTENU   
D’UN RAPPORT BIENNAL D’EXÉCUTION GLOBAL ET INTÉGRÉ

RÉPONSES DES ÉTATS MEMBRES

1. Sections “Principaux paramètres financiers et autres” et “États financiers” du Rapport de gestion financière

Les informations contenues dans la section “Principaux paramètres financiers et autres” du Rapport de gestion financière apparaissent à la fois dans le Rapport de gestion financière et dans les états financiers, les données contenues dans les tableaux du Rapport de gestion financière étant réparties dans plusieurs sections des états financiers[[2]](#footnote-2). La section “États financiers” du Rapport de gestion financière présente de façon biennale les mêmes informations que celles présentées de façon annuelle dans les états financiers[[3]](#footnote-3).

**Compte tenu de ce qui précède, cette section du Rapport de gestion financière n’apporte aucun élément nouveau par rapport aux informations figurant déjà dans les états financiers.**

**Êtes‑vous d’accord avec cet énoncé?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui, nous sommes d’accord. |
| Bélarus | Nous convenons que la section “États financiers” du Rapport de gestion financière contient les mêmes informations que celles qui figurent dans les états financiers. En même temps, les états financiers sont plus détaillés. |
| Chili | Considérant que le Rapport de gestion financière fait la synthèse des résultats financiers obtenus par l'Organisation pendant l'exercice biennal par rapport au budget établi pour cet exercice (base budgétaire) et contient également des informations sur la performance financière de l’Organisation et sa situation financière à la fin de chaque exercice biennal, il semble approprié d'inclure des tableaux présentant les principaux paramètres financiers et autres qui serviront de cadre pour analyser la gestion biennale.  Par ailleurs, la lettre a) de l'art. 6.6 du Règlement financier de l’OMPI et de son règlement d'exécution prévoit que le Rapport de gestion financière doit contenir un état budgétaire et les recettes et dépenses effectives pour l’exercice financier, présenté selon la même convention comptable que le budget adopté.  Sur la base de l’énoncé de cette première question, les données qui sont répétées (page 6) dans le document A/54/8 représentent une (1) page du document, et la suppression des doublons dans d'autres documents ne générerait donc que peu d'économies. En revanche, ces données fournissent un cadre ou, comme énoncé dans l'intitulé de la section : les “paramètres financiers et autres” à prendre en compte lors de la lecture du rapport.  Le Rapport de gestion financière étant présenté de façon biennale et les états financiers sur une base annuelle, nous estimons que la présentation des informations financières sous forme biennale (dans un format biennal) dans le Rapport de gestion financière facilite la compréhension et la lecture. |
| Chine | Le Rapport de gestion financière présente essentiellement les informations relatives aux résultats financiers biennaux alors que les états financiers présentent les informations financières sur une base annuelle. Le programme et budget de l’OMPI étant élaboré sur une base biennale, il est par conséquent souhaitable de conserver les éléments nouveaux apportés par les résultats financiers biennaux ainsi que la comparaison et l’analyse des résultats financiers biennaux et du programme et budget biennal, afin de donner aux États membres une vision rapide de la situation financière globale pour l’exercice biennal considéré. |
| République tchèque | Nous sommes d’accord avec cet énoncé. Les états financiers (États financiers I à V) présentés en pages 26 à 31 de la version la plus récente du Rapport de gestion financière sont parfaitement identiques à ceux qui figurent dans le Rapport financier annuel et les États financiers en pages 13 à 20. |
| Équateur | Oui, nous sommes d’accord. Si les informations sont identiques à celles présentées sur une base annuelle dans les états financiers, il n’est pas nécessaire de les répéter dans le Rapport de gestion financière établi sur une base biennale. |
| France | Le budget de l’OMPI est biennal. Le Rapport de gestion financière constitue son “pendant” biennal et comporte des références sur l’exercice biennal antérieur. Il comporte également des informations sur les différences entre la “réalisation biennale” et le budget biennal concerné, complété par un rappel du budget biennal réalisé de l’exercice antérieur. Ainsi, le tableau en page 6 “Principaux paramètres financiers et autres” – qui couvre également les réserves – donne une vue globale et évolutive de la situation financière de l’OMPI, ce qui n’est pas le cas des états financiers annuels. L’intérêt du Rapport de gestion financière est, d’une part, de constituer un document homogène, ne comportant que des informations de nature financière non disséminées sous plusieurs sections contrairement aux états financiers annuels et, d’autre part, d’être axé sur la gestion. Le règlement financier distingue bien ces deux types de rapports financiers (articles 6.5 et 6.6). |
| Gabon | Le 30 novembre 2005, le Comité de haut niveau sur la gestion a recommandé que toutes les organisations du système des Nations Unies adoptent les normes IPSAS comme leurs normes comptables au plus tard en 2010.  Cette recommandation était le résultat de la nécessité clairement identifiée au sein du système des Nations Unies d’adopter des normes de comptabilité améliorées, indépendantes et universellement admises en vue d’accroître la qualité et la crédibilité des rapports financiers.  Les normes IPSAS sont élaborées par le Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB), qui fait partie de la Fédération internationale des experts comptables (IFAC).  Étant donné que les normes IPSAS exigent la préparation d’états financiers annuels, les états financiers de l’OMPI sont préparés individuellement pour chaque année de calendrier de l’exercice biennal. Ces états financiers annuels sont présentés séparément du rapport de gestion financière et, pour voir les informations financières complètes de l’Organisation préparées en application des normes IPSAS, il convient de se référer aux états financiers annuels de l’OMPI.  En application des normes IPSAS, les états financiers comprennent les éléments suivants :   * État I – État de la situation financière * État II – État de la performance financière * État III – État des variations des actifs nets * État IV – État des flux de trésorerie * État V – État de comparaison entre les crédits alloués et les dépenses réelles * Notes aux états financiers   Dans le rapport de gestion financière, les états I à V sont présentés pour l’exercice biennal 2012‑2013.  Des informations financières sont fournies pour faire comprendre les différences entre le résultat de l’Organisation sur une base budgétaire et celui de l’Organisation en fonction des états financiers établis selon les normes IPSAS. D’autres extraits des états financiers annuels fournissent également de plus amples détails sur les actifs et les passifs de l’Organisation.  Eu égard de ce qui précède, il nous serait judicieux d’étayer cet énoncé. |
| Allemagne | Nous ne sommes pas d’accord avec cet énoncé. Une présentation claire des données les plus importantes donne aux délégués un aperçu rapide (relié à la source fournissant des informations détaillées). |
| Japon | Le Japon apprécie l’initiative du Secrétariat visant à améliorer l’établissement des rapports financiers, en réduisant les doublons entre les informations figurant dans les rapports tout en maintenant ou renforçant la qualité des informations fournies. Il estime également que, compte tenu du caractère technique du rapport, une présentation claire et compréhensible des données est aussi un élément essentiel pour l’établissement des rapports. 1) Principaux paramètres financiers et autres : le tableau présentant les “Principaux paramètres financiers et autres” est très utile car il donne aux États membres une vue d’ensemble des recettes, des dépenses et des excédents réalisés durant l’exercice biennal considéré. Il donne aux États membres une vision claire des paramètres essentiels en préambule au rapport. De plus, la présentation tenant sur une seule page, sa suppression ne saurait engendrer une réduction notable des coûts. S’agissant de l’intégration du tableau “Principaux paramètres financiers et autres” dans les états financiers ou dans le Rapport sur l’exécution du programme, le Japon est d’avis que le Rapport sur l’exécution du programme est plus approprié que les états financiers, parce qu’il est établi en vue d’évaluer les programmes sur la base de l’exercice biennal plutôt que sur une base annuelle. Le tableau “Principaux paramètres financiers et autres” devrait donc être conservé et intégré dans le Rapport sur l’exécution du programme, par exemple à la section III “Budget consolidé et dépenses réelles”. 2) États financiers : le Japon appuie la proposition du Secrétariat visant à réduire les doublons entre les informations concernant les “États financiers”, qui figurent à la fois dans le Rapport de gestion financière et dans les états financiers. |
| Kirghizistan | Nous sommes d’accord car ces informations figurent dans les états financiers annuels. |
| Mexique | Nous estimons que les informations contenues dans la section “Principaux paramètres financiers et autres” (Rapport de gestion financière) apportent des éléments nouveaux dans la mesure où cette section présente des données de comparaison sur une base biennale. Ces données nous permettent d’avoir une vue d’ensemble des principaux mouvements financiers réalisés durant chaque exercice biennal. Toutefois, afin de ne pas répéter les mêmes informations et d’améliorer la présentation des rapports, nous suggérons ce qui suit :  ‑ inclure l’encadré “Principaux paramètres financiers et autres” (Rapport de gestion financière) dans le rapport biennal, en conservant le même format.  ‑ Il en va de même pour la section des “États financiers”. Afin de simplifier la présentation des rapports, on pourrait :  1. inclure les encadrés relatifs aux “États financiers” du Rapport de gestion financière uniquement dans les états financiers de la deuxième année de l’exercice biennal;  2. améliorer la présentation visuelle des encadrés dans les états financiers. Nous suggérons d’utiliser le même format que celui des encadrés figurant dans le Rapport de gestion financière. |
| Philippines | Oui, dans l’intérêt d’une présentation plus rationnelle des informations financières aux États membres de l’OMPI et aux parties prenantes, la section détaillée “Principaux paramètres financiers et autres” devrait être intégrée dans les états financiers et un résumé des points essentiels devrait figurer dans le Rapport de gestion financière biennal. |
| Qatar | Bien qu’il y ait certains éléments financiers communs entre les deux colonnes (gauche et droite) du schéma portant sur le contenu du Rapport de gestion financière, qui est publié tous les deux ans, et les états financiers, le rapport du département de la gestion financière doit être établi conformément aux responsabilités fonctionnelles, même si elles figurent dans les états financiers, qui ont publié les mêmes informations dans le rapport annuel concernant les états financiers. Il ne s’agit donc pas d’un doublon. Chaque section a ses attributions particulières qui s’inscrivent dans le [cadre] réglementaire. Reproduire dans le Rapport de gestion financière, publié tous les deux ans, les informations déjà publiées dans le rapport annuel n’est pas une répétition, mais plutôt un moyen de faciliter le travail. Les résultats seront les mêmes et connus pour leur teneur et leurs clauses. |
| Fédération de Russie | Le Service fédéral pour la propriété intellectuelle (Rospatent) estime pouvoir se rallier à cet énoncé. |
| Slovaquie | Oui, je suis d’accord. |
| Trinité‑et‑Tobago | Je ne suis pas d’accord avec cet énoncé. Il faut se rendre compte que les états financiers ne sont pas toujours lus par des personnes qui peuvent appréhender facilement ce genre de documents. Le regroupement de plusieurs tableaux donne une vision plus concise et propose une analyse à laquelle peuvent se livrer les utilisateurs plus avertis de ces données. |
| Turquie | Premièrement, conformément à la décision prise par le PBC à sa vingt‑deuxième session, il faut améliorer la reddition de comptes relative au programme et budget et à la gestion financière. Le Rapport de gestion financière est biennal tandis que les états financiers constituent un rapport annuel. On peut donc se demander, en admettant que le Rapport de gestion financière ne soit plus utile, si les états financiers feront office de nouveau rapport biennal? Une certaine confusion régnant sur ce point, nous souhaiterions quelques précisions. Dans cette optique, des modifications devraient absolument être apportées au Règlement financier et à son règlement d’exécution. Un examen des documents A/54/8 et A/54/10, tel que suggéré, fait apparaître de nombreux chevauchements et répétitions entre les deux documents. Les états financiers sont un document plus complet qui contient, dans une très large mesure, toutes les informations figurant dans le Rapport de gestion financière. À cet égard, nous convenons que le Rapport de gestion financière biennal ne semble apporter aucun élément nouveau par rapport aux informations figurant déjà dans les états financiers. Cependant, le Rapport de gestion financière, en particulier la page 6 et le tableau qui y figure, auquel il est fait référence dans la note de bas de page 2 de la question 1, est un tableau concis, compact et facile à comprendre en ce qui concerne les parties et les états correspondants des états financiers par exemple. Nous pensons que ces informations concises sous forme de résumé seraient utiles, notamment pour les collègues ou les cadres qui ne sont pas experts en finance. Des éléments similaires pour faciliter la compréhension devraient être conservés dans le nouveau rapport biennal. |
| Ouganda | Il s’agit de deux rapports distincts dont les informations répondent à des besoins différents des utilisateurs. Les états financiers figurant dans le Rapport de gestion financière devraient cependant être filtrés/condensés pour couvrir les questions de gestion (financière). |
| Ukraine | Oui, nous sommes d’accord avec l’énoncé car la section du Rapport de gestion financière reproduit le contenu des états financiers. |
| Royaume‑Uni | Nous convenons que la section “Principaux paramètres financiers et autres” du Rapport de gestion financière répète les informations figurant dans les états financiers.  Le rapport sur l’état d’avancement des états financiers devrait bien sûr être établi et publié chaque année. |
| République‑Unie de Tanzanie | Non, pas du tout. Les deux documents sont distincts et ont des finalités différentes. La similitude ou les légères différences concernant les informations contenues dans ces deux documents ne constituent pas nécessairement des répétitions ou ne font pas forcément double usage. En d’autres termes, les deux documents émanent de la même source mais ne sont pas identiques. Cependant, à des fins de références croisées, ils sont complémentaires en fonction des circonstances qui rendent ces renvois aussi importants. Le Rapport de gestion financière décrit les aspects liés à la gestion des dotations et les transactions financières s’y rapportant qui ont été effectuées sur une période de temps donnée, conformément aux règles et directives financières sous‑jacentes; les états financiers, eux, présentent la répartition des transactions financières réalisées durant une période sous revue de telle sorte que, lors de l’établissement du Rapport de gestion financière, ces états sont essentiels et, dans une large mesure, peuvent influencer les recommandations éventuelles qui font partie intégrante du Rapport de gestion financière. D’un point de vue conceptuel, les deux documents devraient être examinés d’un œil critique et éviter toute indication erronée. Sans les états financiers, je ne vois pas comment le Rapport de gestion financière pourrait être établi et couvrir pleinement la période précise durant laquelle les transactions financières ont été effectuées. L’élément nouveau apporté par le Rapport de gestion financière est donc l’évaluation analytique menée sur la base des états financiers, qui donne lieu à des recommandations sur les mesures à prendre pour exécution lors du prochain exercice biennal par rapport à l’exercice précédent. Pour résumer, un Rapport de gestion financière ne peut être interprété comme des états financiers et vice versa. |
| Uruguay | Oui. |

2. Section “Résumé des résultats par union” du Rapport de gestion financière

La section “Résumé des résultats par union” du Rapport de gestion financière présente un résumé global de la situation financière par union, ainsi que les fonds de réserve et de roulement. Les états financiers contiennent également des informations sur les fonds de réserve et de roulement, ainsi que sur les recettes, les dépenses et les réserves par segment[[4]](#footnote-4).

**Du fait que ces informations figurent déjà dans les états financiers, la section “Résumé des résultats par union” du Rapport de gestion financière pourrait éventuellement être intégrée dans les états financiers.**

**Appuyez‑vous cette proposition?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui, nous appuyons cette proposition. |
| Bélarus | Nous estimons pouvoir appuyer cette proposition. La section “Résumé des résultats par union” du Rapport de gestion financière peut être intégrée dans les états financiers. |
| Chili | Nous sommes d'accord pour que le résumé des résultats par union figure en détail uniquement dans les états financiers.  Cela compte tenu du fait que, dans la section I, nous avons jugé approprié que les paramètres financiers soient au moins mentionnés dans les grandes lignes dans le Rapport de gestion financière. |
| Chine | Le Rapport de gestion financière présente essentiellement les informations relatives aux résultats financiers biennaux alors que les états financiers présentent les informations financières sur une base annuelle. Le programme et budget de l’OMPI étant élaboré sur une base biennale, il est par conséquent souhaitable de conserver les éléments nouveaux apportés par les résultats financiers biennaux ainsi que la comparaison et l’analyse des résultats financiers biennaux et du programme et budget biennal, afin de donner aux États membres une vision rapide de la situation financière globale pour l’exercice biennal considéré. |
| République tchèque | Oui, nous appuyons l’intégration de la section “Résumé des résultats par union” du Rapport de gestion financière dans les états financiers. Nous suggérons de supprimer les tableaux 1.3 et 1.4 du Rapport de gestion financière (page 8) car ils semblent peu en rapport avec les résultats des unions. |
| Équateur | Oui, la section devrait être intégrée dans les états financiers. |
| France | Cette proposition ne peut être appuyée.  La présentation actuelle des réserves dans les états financiers 2013 n’est absolument pas satisfaisante (voir note 21, page 58, du document WO/PBC/22/5).  Le tableau 1.3 “Projets spéciaux financés sur les réserves à la fin de 2013” du Rapport de gestion financière (page 8 du document WO/PBC/22/6) est plus clair, même si sa portée se trouve limitée aux seuls projets spéciaux financés sur les réserves. La situation des fonds de réserve et celle des projets spéciaux financés sur les réserves devraient faire l’objet d’un document annuel présenté soit de manière séparée, soit dans un seul chapitre ou une section particulière des états financiers, et ce sous forme de tableau. La dissémination sous plusieurs sections des états financiers, sous la forme actuellement présentée, ne correspond pas à ce qui devrait être. L’évolution début d’exercice/fin d’exercice devrait apparaître. Cette situation devrait également être |
|  | présentée en annexe des projets de budget, l’ensemble sous une forme qui permette la comparaison et le suivi de l’évolution. |
| Gabon | L’information sectorielle de l’OMPI est présentée dans un format qui représente les diverses unions en tant que segments composant l’Organisation. C’est ainsi, en décortiquant les différents tableaux qui figurent dans la section “Résumé des résultats par union” du rapport du Rapport de gestion financière, tel que dans le tableau 1 : Fonds de réserve et de roulement par union à la fin de 2013, ces informations récapitule la situation globale de la situation financière en 2012‑2013 par union.  En examinant le tableau 1.3, intitulé “Projets spéciaux financés sur les réserves à la fin 2013”, qui font ressortir clairement les budgets de projets, les dépenses et les réserves.  Il est à noter que la création et la présentation dans les états financiers d’une réserve distincte pour les projets spéciaux financés sur les réserves sont consécutives à la recommandation du vérificateur externe des comptes.  Les informations que disposent le document A/54/10, concernant les recettes, les dépenses et les réservent par segment des états financiers se présentent avec clarté et facile pour tout consulteur.  Aussi, faut-il préciser que dans les états financiers du même rapport de gestion financière, les informations se croisent sur les rubriques sus indiquées  Par conséquent, nous soutenons cette proposition qui cadre à l’esprit de simplification des procédures. |
| Allemagne | Oui, sous réserve que les données et informations détaillées soient transférées du Rapport de gestion financière dans les états financiers. Selon nous, l’ensemble du contenu de cette section apporte une valeur ajoutée. |
| Japon | Le “Résumé des résultats par union” actuellement fourni dans le Rapport de gestion financière est très utile pour avoir une vue d’ensemble des recettes et des dépenses budgétaires des unions présentées dans le tableau. Le tableau donne des informations utiles qui permettent aux États membres de comparer la solidité budgétaire de chaque union. En outre, la section ne comportant que deux pages, sa suppression ne saurait engendrer une réduction notable des coûts. S’agissant de savoir s’il faut intégrer la section “Résumé des résultats par union” dans les états financiers ou dans le Rapport sur l’exécution du programme, le Japon est d’avis que le Rapport sur l’exécution du programme est plus approprié que les états financiers étant donné qu’il est établi en vue d’évaluer les programmes pour l’exercice biennal considéré et non pour une année particulière. Par conséquent, le tableau du “Résumé des résultats par union” devrait être conservé et intégré dans le Rapport sur l’exécution du programme et/ou dans les états financiers. |
| Kirghizistan | Appuie la proposition. |
| Mexique | Nous appuyons l’idée que le “Résumé des résultats par union” soit intégré dans les états financiers. Nous proposons que l’encadré “Fonds de réserve et de roulement par union” (Rapport de gestion financière) soit intégré dans les états financiers. L’élément nouveau apporté par l’encadré réside dans le résumé des résultats de toutes les unions administrées par l’OMPI. |
| Philippines | Oui, la situation financière de chaque union et les fonds de réserve et de roulement peuvent figurer dans les états financiers. |
| Qatar | Le “Résumé des résultats par union” fourni dans le Rapport de gestion financière figure dans les états financiers et le Rapport sur l’exécution du programme, comme le montre le schéma. Chaque section comporte des informations additionnelles. Il est préférable d’harmoniser l’établissement des rapports financiers, notamment pour la présentation des fonds de réserve et de roulement, des informations sur les fonds de réserve et de roulement ainsi que des informations sur les recettes, les dépenses et les réserves par segment. Établissons un rapport complet pour chaque rubrique. |
| Fédération de Russie | Rospatent estime pouvoir appuyer la proposition du Secrétariat de l’OMPI. |
| Slovaquie | Oui, j’appuie la proposition. |
| Trinité‑et‑Tobago | La proposition pourrait être appuyée. Il convient de rappeler que les états financiers ne sont pas toujours lus par des personnes qui peuvent appréhender facilement ce genre de documents et les données peuvent être utilisées par un grand nombre de personnes ayant des compétences très diverses. |
| Turquie | Nous appuyons la proposition. À l’OMPI, les fonds de réserve et de roulement constituent l’actif net de l’organisation, c’est‑à‑dire la différence entre le total de l’actif et le total du passif et ils sont définis séparément aux articles 101.3)n) et 101.3)q) du Règlement financier et de son règlement d’exécution. Le premier constat est qu’il n’y a pas de séparation dans les états financiers (en page 65) entre les recettes et les dépenses réelles et les dépenses prévues au budget. On peut se demander si le maintien dans les états financiers serait pertinent et utile pour améliorer les prévisions pour le prochain exercice biennal au moment d’établir le budget. Le tableau figurant dans les états financiers, notamment celui en page 65, est plus complet et semble contenir d’importants paramètres tels que les “fonds de réserve et de roulement au 31 décembre 2013”, qui sont également traités dans le Rapport de gestion financière. Il n’y a pas de séparation dans les états financiers entre l’“union/administration directe” et l’“union/administration indirecte” que l’on peut, selon nous, déduire des états financiers si une définition de ces notions est fournie. On peut aussi se demander si cette séparation (union/administration directe/indirecte) apporterait un élément nouveau aux états financiers par rapport aux informations plus complètes qu’il contient déjà. |
| Ouganda | Nous appuyons la proposition. Les informations portant uniquement sur la situation financière, celle‑ci peut être bien comprise dans le cadre des états financiers. |
| Ukraine | Oui, la section “Résumé des résultats par union” du Rapport de gestion financière doit être intégrée dans les états financiers. |
| Royaume‑Uni | Nous serions favorables à la proposition visant à intégrer la section “Résumé des résultats par union” du Rapport de gestion financière dans les états financiers. Ces informations devraient être établies et publiées chaque année dans les états financiers élargis. |
| République‑Unie de Tanzanie | Non, les deux instruments ne sont pas identiques et devraient pouvoir coexister simplement en complément l’un de l’autre. |
| Uruguay | Oui. |

3. Section “Budget” du Rapport de gestion financière

La section “Budget” du Rapport de gestion financière présente les virements de ressources financières effectués durant l’exercice biennal considéré et les principaux objectifs visés par ces virements. Des informations supplémentaires sur l’obtention des résultats escomptés, les virements par programme et l’utilisation des ressources apparaissent également dans le Rapport sur l’exécution du programme[[5]](#footnote-5).

**Du fait que ces informations figurent déjà dans le Rapport sur l’exécution du programme, la section “Budget” du Rapport de gestion financière pourrait éventuellement être intégrée dans le Rapport sur l’exécution du programme.**

**Appuyez‑vous cette proposition?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui, nous appuyons cette proposition. |
| Bélarus | Nous appuyons cette proposition. Le Rapport sur l’exécution du programme peut contenir la section “Budget” du Rapport de gestion financière. |
| Chili | Conformément à la lettre c)ii) de l'art. 6.6 du Règlement financier de l’OMPI et de son règlement d'exécution, les virements effectués par le Directeur général selon l’article 5.5 d'un programme du programme et budget à un autre doivent être consignés dans le Rapport de gestion financière de l’exercice biennal. Dans ces conditions, il n'est pas souhaitable que ces informations ne soient pas reprises dans le Rapport de gestion financière.  S’il est possible de modifier le Règlement financier de l'OMPI (art. 6.6), ou si tel est l’objet du présent document, il semble approprié de se contenter d'incorporer le “budget" uniquement dans le Rapport sur l'exécution du programme afin de limiter la répétition d’informations. |
| Chine | Les données de la section “Budget” du Rapport de gestion financière peuvent être intégrées dans le Rapport sur l’exécution du programme. À l’issue de l’intégration, il est souhaitable de conserver les chiffres du Rapport de gestion financière au titre des rubriques “Virements”, “Virements en % du budget approuvé par programme” et “Virements en % du budget total approuvé” dans le Rapport sur l’exécution du programme car ces chiffres donnent une vision de l’utilisation des virements entre les programmes. Par ailleurs, le tableau intitulé “Nombre de postes par programme” du Rapport de gestion financière n’apparaît pas dans le Rapport sur l’exécution du programme et doit aussi y figurer. |
| République tchèque | Oui, nous appuyons cette proposition. Nous suggérons également d’examiner la possibilité de supprimer le tableau 2 en page 11 du Rapport de gestion financière, dans la mesure où les informations contenues dans ce tableau figurent déjà plus ou moins dans le tableau 1 en page 28 du Rapport sur l’exécution du programme. |
| Équateur | Oui, nous appuyons cette proposition, en particulier compte tenu du caractère biennal du Rapport de gestion financière et du Rapport sur l’exécution du programme. |
| France | Le rapport sur l’exécution du programme est déjà extrêmement dense (300 pages). Son contenu est défini à l’article 2.14 du Règlement financier. Par ailleurs, il est complété par un “Rapport de validation du rapport sur l’exécution du programme” réalisé par la Division de l’audit et de la supervision internes, rapport précédé d’un excellent résumé assorti de recommandations (document WO/PBC/22/9 pour 2012‑2013; 105 pages). On peut raisonnablement avoir de grandes hésitations pour |
|  | accepter d’alourdir encore un document de 300 pages en y intégrant des informations qui ne relèvent pas de “l’exécution de programme”. En tout état de cause, un rapport d’exécution de programme ne peut tenir lieu de Rapport de gestion financière. Concernant les virements, le Rapport de gestion financière présente l’intérêt de fournir de manière globale, synthétique et regroupée et dans un document homogène, des explications sur ces virements avec un tableau n° 2 portant sur l’exercice biennal. On a relevé que, dans son “Rapport de validation du rapport sur l’exécution du programme en 2012‑2013”, la Division de l’audit et de la supervision internes présente une recommandation n° 5 sur cette question, recommandation qui vise à renforcer la transparence en fournissant des informations sur les fonds virés vers et depuis des programmes au cours de l’exercice biennal. |
| Gabon | La cinquante‑quatrième série de réunions, Genève, 22‑30 septembre 2014, dans le Rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2012‑2013 et dans la section “Budget” ressort des informations sur les virements de ressources financières et les principaux objectifs par ces virements dans le tableau 2, intitulé budget approuvé et virements par programme.  De même, les informations contenues dans le rapport sur l’exécution du programme en 2013‑2013, dans sa section “Budget” avec pour titre Budget consolidé et dépenses réelles pour 2012-2013, dispose des virements par programme et de l’utilisation des ressources dans le tableau 1 : Résumé par programme pour 2012-2013.  Cependant, le Rapport sur l’exécution du programme en 2012‑2013, dispose des informations supplémentaires dans la section Résumé par résultat escompté pour 2012‑2013, dans le tableau 1  Par conséquent, au regard des informations mises en évidence dans la section “Budget”, il serait judicieux que les informations figurant dans le rapport sur l’exécution du programme comprendraient celles fournies par le Rapport de gestion financière. |
| Allemagne | Voir la réponse à la question n° 2 – du moment que l’on ne perd pas des données lors du transfert dans le Rapport sur l’exécution du programme. |
| Japon | Le Japon appuie la proposition du Secrétariat visant à intégrer la section “Budget” du Rapport de gestion financière dans le Rapport sur l’exécution du programme. |
| Kirghizistan | Proposition appuyée en vue d’éviter la répétition des informations. |
| Mexique | Nous pensons qu’il n’y a pas lieu de répéter les informations et que la section “Budget” figurant dans le Rapport de gestion financière devrait continuer d’être intégrée dans le Rapport sur l’exécution du programme. Cela étant, nous vous invitons instamment à maintenir les informations budgétaires détaillées dans le Rapport sur l’exécution du programme afin d’éviter la perte de données essentielles. De même, nous recommanderions d’utiliser les éléments graphiques dans toutes les sections présentant des statistiques et leur évolution. L’élément nouveau apporté par cette section dans le Rapport de gestion financière réside dans les données agrégées portant sur les virements et le nombre de postes (encadrés 2 et 3, figurant respectivement en pages 11 et 12 du document A/54/8). |
| Philippines | Oui, les Philippines appuient la proposition visant à intégrer les virements de ressources financières et les objectifs visés par ces virements dans le Rapport sur l’exécution du programme. |
| Qatar | Conformément à ce schéma, la section “Budget” du Rapport de gestion financière indique les virements de ressources financières effectués durant l’exercice biennal considéré et les principaux objectifs visés par |
|  | ces virements apparaissent également dans le Rapport sur l’exécution du programme. Nous appuyons cette proposition. Ces données figurent déjà dans les deux rapports et il n’y aura pas de conflit entre eux. |
| Fédération de Russie | Rospatent estime pouvoir appuyer la proposition du Secrétariat de l’OMPI. |
| Slovaquie | Oui, j’appuie la proposition. |
| Trinité‑et‑Tobago | La proposition n’a pu être appuyée. Il convient là encore de rappeler que les états financiers ne sont pas toujours lus par des personnes qui peuvent appréhender facilement ce genre de documents et les données peuvent être utilisées par un grand nombre de personnes ayant des compétences très diverses. Ces multiples utilisateurs devraient être consultés avant de pouvoir se prononcer de manière globale et définitive sur la notion d’apport d’éléments nouveaux. |
| Turquie | Nous appuyons la proposition. Dans le Rapport de gestion financière, après de brèves informations sur le budget et les transferts, deux tableaux sont fournis, à savoir “Budget approuvé et virements par programme” et “Nombre de postes par programme”. Dans le Rapport sur I’exécution du programme, les virements sont couverts dans différents tableaux, soit programme par programme, soit sur la base du nombre et de la description des résultats escomptés. De plus, à la fin de chaque programme figurant dans le Rapport sur l’exécution du programme, on trouve le tableau qui traite des virements. La seule différence entre les tableaux du Rapport de gestion financière et ceux du Rapport sur l’exécution du programme semble être que les “Virements en % du budget total approuvé” et les “Virements en % du budget approuvé par programme” ne figurent que dans le Rapport de gestion financière. On pourrait se pencher sur la nécessité et l’utilité de ces paramètres. La section “Nombre de postes par programme” du Rapport de gestion financière pourrait être intégrée dans le Rapport sur l’exécution du programme sous les programmes correspondants. Le tableau correspondant dans le Rapport de gestion financière ne semble pas figurer dans le Rapport sur l’exécution du programme et il serait utile de voir les différences entre les exercices budgétaires en termes de postes. La question des postes est sensible et a été soulevée à plusieurs reprises durant les sessions du PBC. On le sait, la majeure partie des dépenses est consacrée au personnel et les modifications touchant au personnel, en termes d’effectifs, de postes, etc., devraient selon nous figurer dans les documents budgétaires, tel le Rapport sur l’exécution du programme. |
| Ouganda | Le Rapport de gestion financière devrait continuer de contenir un résumé de l’exécution du budget illustrant la situation budgétaire de l’exercice biennal considéré, les informations détaillées sur l’utilisation des ressources étant intégrées dans le Rapport sur l’exécution du programme. |
| Ukraine | Oui, la section “Budget” du Rapport de gestion financière pourrait être intégrée dans le Rapport sur l’exécution du programme compte tenu de la répétition des informations, mais à condition que l’intérêt de cette intégration soit examiné et qu’une décision à ce sujet soit prise lors des sessions du Comité du programme et budget. |
| Royaume‑Uni | Nous pouvons appuyer cette proposition mais nous aimerions que le nouveau Rapport sur l’exécution du programme soit publié chaque année (au moyen d’un rapport sur l’état d’avancement) et comprenne des mises à jour et des informations sur les virements de ressources financières effectués durant l’exercice biennal considéré et sur les principaux objectifs visés par ces virements. |
| République‑Unie de Tanzanie | Ayant étudié cette proposition, nous sommes d’avis que c’est le Rapport de gestion financière qui devrait prendre en compte le Rapport sur l’exécution du programme en intégrant chacun des programmes qui a été entrepris et mené durant l’exercice biennal considéré. L’autre aspect tout aussi essentiel a trait aux directives et réglementations établies qui doivent être modifiées pour répondre à la volonté expresse d’en finir avec les éléments qui se chevauchent. En substance, nous ne voyons aucun inconvénient à remanier le Rapport de gestion financière pour tenir compte de ces importantes considérations. Sans une évaluation analytique approfondie, la proposition risque de détourner l’attention des aspects liés à la gestion qui sont primordiaux pour l’instrument. Nous n’avons recensé aucune section qui n’apporte pas un élément fondamentalement nouveau. |
| Uruguay | Oui. Le Rapport sur l’exécution du programme rend déjà compte des virements par programme et analyse l’exécution de tous les programmes, y compris les virements pour chacun d’eux. |

4. Sections “Dépenses” et “Recettes” du Rapport de gestion financière

La section “Dépenses” du Rapport de gestion financière présente une vue d’ensemble du budget et des dépenses par programme pour l’exercice biennal, une comparaison entre les dépenses prévues et réelles par catégorie de coûts, ainsi qu’un résumé de diverses mesures d’économie. La section “Recettes” du Rapport de gestion financière présente une vue d’ensemble des recettes effectives par rapport au budget pour l’exercice biennal. Le Rapport sur l’exécution du programme contient des informations sur l’utilisation du budget par programme (dépenses de personnel et dépenses autres que les dépenses de personnel) et présente un rapport complet sur les mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre durant l’exercice biennal considéré.

**Du fait que ces informations figurent déjà dans le Rapport sur l’exécution du programme, les sections “Dépenses” et** **“Recettes” du Rapport de gestion financière pourraient éventuellement être intégrées dans le Rapport sur l’exécution du programme[[6]](#footnote-6).**

**Appuyez‑vous cette proposition?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui, nous appuyons cette proposition. |
| Bélarus | Nous appuyons cette proposition. |
| Chili | Conformément aux dispositions de l'article 6.6 du Règlement financier de l’OMPI et de son règlement d'exécution, les dépenses doivent être consignées dans le Rapport de gestion financière de l'exercice biennal.  S’il est possible de modifier le Règlement financier de l'OMPI (art. 6.6), ou si tel est l’objet du présent document, il semble approprié de se contenter d'incorporer les “recettes” uniquement dans le Rapport sur l'exécution du programme afin de limiter la répétition d’informations. Il faudrait cependant alors tenir compte du fait que les informations actuellement contenues dans le Rapport de gestion financière concernant les “dépenses” comprennent une analyse qui ne figure généralement pas dans les états financiers. |
| Chine | Beaucoup d’informations contenues dans la section “Dépenses” du Rapport de gestion financière ne figurent pas dans le Rapport sur l’exécution du programme, notamment les rubriques “Dépenses par objet de dépense”, “Évolution des dépenses de personnel par année”, “Évolution des dépenses de voyages et de bourses par année”, “Évolution des dépenses pour services contractuels par année”, “Évolution des dépenses de fonctionnement par année” et “Évolution des dépenses de matériel et de fournitures par année”. Ces informations sont très utiles aux États membres pour comprendre les données propres à chaque dépense et les mesures d’économie correspondantes ainsi que les raisons de l’évolution constatée. Dès lors, même si la section “Dépenses” du Rapport de gestion financière est intégrée dans le Rapport sur l’exécution du programme, les informations susmentionnées doivent quand même être maintenues.  La section “Recettes” du Rapport de gestion financière ne figure pas dans le Rapport sur l’exécution du programme, mais il pourrait être judicieux de l’y intégrer. |
| République tchèque | Oui, nous appuyons la proposition. Nous suggérons de transférer les sections “Dépenses” et “Recettes” du Rapport de gestion financière dans la section “Budget consolidé et dépenses réelles” du Rapport sur l’exécution du programme. |
| Équateur | Non, il est nécessaire que le Rapport de gestion financière continue de contenir une répartition globale des recettes et des dépenses, à titre de mécanisme de référence général. Ces informations pourraient être extraites du Rapport sur l’exécution du programme. |
| France | Cette proposition ne peut être appuyée.  Le Rapport sur l’exécution du programme présente les dépenses de manière éparpillée.  L’intérêt du Rapport de gestion financière est de présenter recettes et dépenses de manière globale et par rapport au budget approuvé. Ce rapport présente aussi des études d’évolution de certains types de dépenses et ce sur plusieurs années. Pour le dernier Rapport de gestion financière 2012‑2013, l’étude de l’évolution annuelle depuis 2006 des dépenses de voyages (dépenses très variables d’une année sur l’autre) et de celles des services contractuels (22,6 millions de francs suisses en 2006 contre 61,4 millions de francs suisses en 2013) est intéressante. Même intérêt pour l’évolution des dépenses de fonctionnement : 31,2 millions de francs suisses en 2006 contre 25,3 millions de francs suisses en 2013.  Ce type d’étude ne relève pas du Rapport sur l’exécution du programme. |
| Gabon | Le rapport final sur les mesures de maîtrise des coûts prises durant l’exercice biennal 2012‑2013 figure dans le Rapport sur l’exécution du programme pour 2012‑2013.  Le tableau 4 du Rapport de gestion financière offre une vue d’ensemble du budget approuvé pour 2012‑2013, du budget après virements ainsi que des dépenses et du taux d’utilisation du budget par programme.  Or, nous retrouvons dans le Rapport sur l’exécution du programme pour l’exercice biennal 2012‑2013 des informations détaillées sur l’utilisation des ressources par programme et sur l’obtention des résultats escomptés.  Le tableau 5, toujours du Rapport de gestion financière présente une comparaison du budget approuvé pour 2012‑2013, du budget après virements et des dépenses réelles par catégorie de coûts (ressources en personnel, autres ressources, etc.).  Dans le rapport sur l’exécution du programme en 2012‑2013 qui met en exergue dans les différents des informations utiles sur la section “Dépenses et Recettes” (tableaux 3, 4 et 9).Donc, pas d’élément nouveau dans la section budget et des dépenses par programme pour l’exercice biennal, une comparaison entre les dépenses prévues et réelles par catégorie de coûts.  La proposition faite est valable. |
| Allemagne | Oui. Voir la réponse aux questions n° 2 + 3. |
| Japon | Le Japon appuie la proposition du Secrétariat visant à intégrer les sections “Dépenses” et “Recettes” du Rapport de gestion financière dans le Rapport sur l’exécution du programme. Les sections “Dépenses” et “Recettes” figurant actuellement dans le Rapport de gestion financière fournissent des informations utiles et nécessaires pour évaluer la santé budgétaire de l’exercice biennal. Elles devraient donc être intégrées dans le Rapport sur l’exécution du programme et maintenues, afin de montrer l’intérêt des informations qu’elles contiennent. Elles peuvent même être améliorées, par exemple, en communiquant les données sous une forme encore plus compréhensible. |
| Kirghizistan | Appuie la proposition. |
| Mexique | Afin d’éviter les doublons et d’assurer une meilleure organisation des informations, nous appuyons la proposition visant à ce que les sections “Dépenses” et “Recettes” du Rapport de gestion financière restent intégrées dans le Rapport sur l’exécution du programme. Cette intégration ne doit toutefois pas conduire à supprimer les informations agrégées sur les dépenses (par catégorie de coûts), ni s’appliquer à la vue d’ensemble permettant de comparer les recettes et le budget pour l’exercice biennal considéré. Nous souhaitons réitérer l’avis exprimé antérieurement concernant le maintien des informations détaillées sur les dépenses et les recettes dans le Rapport sur l’exécution du programme afin d’éviter la perte de données essentielles, et l’utilisation des éléments graphiques dans toutes les sections présentant des statistiques et leur évolution. |
| Philippines | Oui, les informations contenues dans le Rapport sur l’exécution du programme sont plus complètes et il n’y a pas lieu de les répéter dans le Rapport de gestion financière. |
| Qatar | Selon les explications susmentionnées, la section “Dépenses” du Rapport de gestion financière donne une vue d’ensemble du budget et des dépenses par programme pour l’exercice biennal considéré, fournit une comparaison des dépenses prévues et effectives par catégorie de coûts et résume la mise en œuvre de différentes mesures d’économie, tous éléments qui figurent également dans le Rapport sur l’exécution du programme. Par conséquent, nous appuyons cette proposition. Compte tenu des informations figurant déjà dans le Rapport sur l’exécution du programme, les sections “Dépenses” et “Recettes” du Rapport de gestion financière pourraient éventuellement être intégrées dans le Rapport sur l’exécution du programme étant donné le lien existant entre les éléments. |
| Fédération de Russie | Rospatent estime pouvoir appuyer la proposition du Secrétariat de l’OMPI. |
| Slovaquie | Oui, j’appuie la proposition. |
| Trinité‑et‑Tobago | La proposition a pu être appuyée. Il convient là encore de rappeler que les états financiers ne sont pas toujours lus par des personnes qui peuvent appréhender facilement ce genre de documents et les données peuvent être utilisées par un grand nombre de personnes ayant des compétences très diverses. |
| Turquie | Nous appuyons la proposition avec circonspection. Dans le Rapport de gestion financière, la section “Dépenses” couvre le budget approuvé, le budget final après virements, les dépenses totales et le taux d’utilisation dans un tableau et l’évolution des dépenses de personnel au fil des années dans le tableau suivant. Les dépenses de voyages et de bourses sont prises en compte sur l’ensemble des années avec une comparaison avec l’année précédente. La même approche est suivie pour les dépenses de fonctionnement, de services contractuels, de matériel et de fournitures. Selon nous, l’approche comparative qui illustre les différences existant dans ces domaines au niveau du rapport coût/efficacité est très utile. Elle aide à se faire une idée du point de vue de la rationalité économique. Tout d’abord, dans le Rapport sur l’exécution du programme, le tableau couvrant le budget de l’ensemble des programmes n’indique pas le taux d’utilisation pour chaque programme. Ce taux est indiqué dans chaque programme proprement dit, uniquement pour le programme en question. Il n’est pas possible de voir la situation d’ensemble concernant le taux d’utilisation dans le Rapport sur l’exécution du programme, notamment le taux d’utilisation global. D’un autre côté, le Rapport sur l’exécution du programme améliore les tableaux présentant le taux d’utilisation pour chaque programme en ajoutant des sections consacrées aux dépenses de personnel et aux dépenses autres que les dépenses de personnel. Si l’on compare l’étude et le traitement des mesures d’économie dans le Rapport de gestion financière et dans le Rapport sur l’exécution du programme, la présentation des informations fournies dans le Rapport de gestion financière nous semble plus utile que celle du Rapport sur l’exécution du programme. Par exemple, les dépenses de voyages et de bourses sont assorties de plus de paramètres, ce qui permet d’établir une comparaison avec l’année précédente. Il nous paraît très important de pouvoir comparer les résultats afin de déterminer l’efficacité des mesures qui ont été prises. Même si le Rapport sur l’exécution du programme contient beaucoup d’informations concernant les activités de maîtrise des coûts, non seulement dans la section traitant précisément de cette question, mais aussi sous chaque programme, la prise en compte de l’évolution des mesures d’économie à l’aide de tableaux et de graphiques serait plus utile et instructive. Elle permet d’avoir une vue d’ensemble au fil des années. Concernant les recettes, les informations et le tableau figurant dans le Rapport de gestion financière pourraient être intégrés dans le Rapport sur l’exécution du programme. |
| Ouganda | Pas d’accord. Les deux rapports devraient être maintenus. Les besoins des utilisateurs des deux rapports pourraient être différents. Les sections “Dépenses” et “Recettes” du Rapport de gestion financière devraient comporter des informations sur les dépenses prévues et effectives afin de faciliter la prise de décisions pertinentes. Le Rapport sur l’exécution du programme ne devrait présenter qu’un résumé de l’exécution du programme d’un point de vue qualitatif et quantitatif. |
| Ukraine | Oui, les sections “Dépenses” et “Recettes” du Rapport de gestion financière pourraient éventuellement être intégrées dans le Rapport sur l’exécution du programme afin d’éviter les répétitions dans les informations fournies. |
| Royaume‑Uni | Nous pouvons appuyer la proposition visant à transférer les sections “Dépenses” et “Recettes” du Rapport de gestion financière dans le Rapport sur l’exécution du programme. Nous souhaitons également que ces informations soient publiées et mises à jour chaque année. |
| République‑Unie de Tanzanie | En apparence, le Rapport de gestion financière peut sembler avoir la même teneur que le Rapport sur l’exécution du programme. Cependant, compte tenu de sa présentation résumée, le Rapport de gestion financière ne contient pas autant d’informations détaillées que n’est supposé en contenir, de par sa nature, le Rapport sur l’exécution du programme, qui rend compte de l’exécution réelle des activités de programme. Laissons les deux instruments coexister afin de préserver l’exhaustivité du système de comptabilité. |
| Uruguay | Oui. Les recettes et les dépenses de chaque programme sont déjà analysées dans le Rapport sur l’exécution du programme. |

5. Section “Placements” du Rapport de gestion financière

La section “Placements” du Rapport de gestion financière présente le détail des placements effectués durant l’exercice biennal considéré[[7]](#footnote-7). Les normes IPSAS recommandent actuellement, dans le cadre d’une recommandation de pratique recommandée, que les états financiers incluent une analyse des flux de trésorerie relatifs aux placements.

**Par conséquent, les informations figurant dans la section “Placements” du Rapport de gestion financière pourraient éventuellement être intégrées dans les états financiers.**

**Appuyez‑vous cette proposition?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui, nous appuyons cette proposition. |
| Bélarus | Nous jugeons possible d’intégrer la section “Placements” du Rapport de gestion financière dans le Rapport sur l’exécution du programme. |
| Chili | Nous appuyons cette proposition, qui va dans le sens des normes IPSAS.  Il nous semble toutefois que le contenu de la section “Placements” du Rapport de gestion financière ne correspond pas à ce qui est indiqué dans les normes IPSAS : “analyse des flux de trésorerie relatifs aux placements”, mais qu'il s'agit plutôt d'une simple présentation détaillée des placements effectués, sans analyse. |
| Chine | La SIPO est favorable à la proposition ci‑dessus. Actuellement, les états financiers ne contiennent pas d’informations sur les “placements” et il est souhaitable d’intégrer la section “Placements” du Rapport de gestion financière dans les états financiers. |
| République tchèque | Nous appuyons cette proposition. Pas d’autres remarques. |
| Équateur | Oui, cette proposition est pertinente. |
| France | Par hypothèse, les placements font partie de la gestion. |
| Gabon | A priori, Les normes IPSAS recommandent actuellement, dans le cadre d’une recommandation de pratique recommandée, que les états financiers incluent une analyse des flux de trésorerie relatifs aux placements. À partir de cet instant, il apparaît clairement des informations sur le Rapport de gestion financière 2012‑2013, dans sa partie ETAT IV sur état des flux de trésorerie, met en évidence le poste “Intérêt gagné”. Cependant, la section “Placements” du Rapport de gestion, ne fait état des flux de trésorerie dans le tableau 7 intitulé Placement en 2012 et 2013. Donc n’apporte par conséquent aucun élément nouveau. Cette section “Placements” du rapport de gestion financière saurait être intégré dans les états financiers. |
| Allemagne | Nous appuyons cette proposition. La teneur et la structure sont prédéfinies par les normes IPSAS (aucune souplesse. Des précisions supplémentaires pourraient éventuellement être apportées dans le texte ou les notes de bas de page. Il serait particulièrement intéressant d’inclure un examen du terme “placements” – à l’OMPI et en général, les fournitures de biens fongibles sont qualifiées de placements – pas toujours les actifs à long terme. |
| Japon | Le Japon appuie la proposition du Secrétariat visant à intégrer la section “Placements” du Rapport de gestion financière dans les états financiers. |
| Kirghizistan | Appuie la proposition. |
| Mexique | Nous appuyons l’idée que les informations figurant dans la section “Placements” devraient rester intégrées dans les états financiers puisque tous les placements de l’OMPI sont effectués conformément à la politique de l’OMPI en matière d’investissement telle qu’elle a été approuvée par l’Assemblée générale et que, de ce fait, ces informations devraient figurer dans l’encadré 7 qui indique le montant des investissements en francs suisses, la période, la banque et le taux de pourcentage, comme on peut le voir en page 24 du document A/54/8. |
| Philippines | Oui, les Philippines sont d’accord avec la proposition d’intégrer les informations relatives aux placements dans les états financiers. |
| Qatar | Nous appuyons cette proposition visant à intégrer les informations de la section “Placements” du Rapport de gestion financière dans les états financiers, conformément aux recommandations énoncées dans les directives IPSAS recommandées pour la pratique. |
| Fédération de Russie | Rospatent estime pouvoir appuyer la proposition du Secrétariat de l’OMPI. |
| Slovaquie | Oui, nous appuyons la proposition. |
| Trinité‑et‑Tobago | La proposition a pu être appuyée. Rappelons ici encore que les états financiers ne sont pas toujours lus par des personnes qui peuvent appréhender facilement ce genre de documents et les données peuvent être utilisées par un grand nombre de personnes ayant des compétences très diverses. Ces multiples utilisateurs devraient être consultés avant de pouvoir se prononcer de manière globale et définitive sur la notion d’apport d’éléments nouveaux. |
| Turquie | Nous appuyons la proposition. Il ne semble pas y avoir de section exclusivement dédiée aux “placements” dans les états financiers. Les informations portant sur les placements sont traitées dans différentes parties des états financiers, notamment dans les états et les notes. La section consacrée aux placements dans le Rapport de gestion financière est plus concise, même si d’autres informations en lien avec les placements sont disséminées dans l’ensemble du rapport. Si l’on compare la teneur des informations portant sur les placements, il semble envisageable d’intégrer la section “Placements” dans les états financiers. |
| Ouganda | Nous devrions suivre la recommandation des normes IPSAS. |
| Ukraine | Oui, il est pertinent d’intégrer les informations de la section “Placements” du Rapport de gestion financière dans les états financiers. |
| Royaume‑Uni | Nous pouvons appuyer la proposition visant à transférer la section “Placements” du Rapport de gestion financière dans les états financiers. En outre, nous souhaiterions que des éléments des placements figurent aussi dans le Rapport sur l’exécution du programme. Cela pourrait certes entraîner quelques répétitions, mais nous pensons que le Rapport sur l’exécution du programme devrait intégrer certains éléments des “placements” qui ont une incidence sur l’exécution du programme. Il conviendrait également que les États membres reçoivent des mises à jour annuelles sur les “placements” effectués durant l’exercice biennal considéré. |
| République‑Unie de Tanzanie | Faisons en sorte que le Rapport de gestion financière et le Rapport sur l’exécution du programme restent deux documents séparés en l’absence d’une approche comptable logique et cohérente. Les deux instruments nous semblent avoir des finalités différentes. |
| Uruguay | Oui. |

6. Section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière

La section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière présente le détail des mouvements concernant les fonds fiduciaires pour l’exercice biennal considéré. Le Rapport sur l’exécution du programme contient des informations détaillées sur les fonds fiduciaires[[8]](#footnote-8). Les états financiers contiennent un tableau récapitulatif (annexe III) concernant les comptes spéciaux par contributions de donateurs[[9]](#footnote-9). Ce tableau récapitulatif figure déjà dans le Rapport sur l’exécution du programme et fait donc double emploi.

**Du fait que ces informations figurent déjà dans le Rapport sur l’exécution du programme, la section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière pourrait éventuellement être intégrée dans le Rapport sur l’exécution du programme et le tableau récapitulatif figurant dans les états financiers, concernant les comptes spéciaux par contributions de donateurs, supprimé.**

**Appuyez‑vous cette proposition?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui. |
| Bélarus | Nous appuyons cette proposition tendant à supprimer le tableau récapitulatif figurant dans les états financiers, concernant les comptes spéciaux par contributions de donateurs. |
| Chili | Nous sommes d'accord pour supprimer les informations concernant les comptes spéciaux par contributions de donateurs du Rapport de gestion financière et qu’elles soient prises en compte dans le Rapport sur l'exécution du programme.  S’agissant de les supprimer aussi du Rapport financier annuel et des états financiers, il importe de tenir compte du fait que plusieurs fonds sont financés sur le budget de l'OMPI, ce qui rend nécessaire de maintenir ces informations dans ces documents. |
| Chine | La section “Fonds fiduciaires” du Rapport sur l’exécution du programme présente le détail des activités mises en œuvre dans le cadre des différents fonds fiduciaires, ainsi que des informations sur les dépenses et les recettes annuelles et sur le solde. La section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière et les états financiers présentent des informations financières détaillées sur les différents fonds. Ces rapports se distinguent par l’approche adoptée. L’Office d’État de la propriété intellectuelle de la République populaire de Chine (SIPO) est d’avis que, si la section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière est intégrée dans le Rapport sur l’exécution du programme, les informations financières détaillées concernant les recettes et les dépenses de chaque fonds devraient être conservées dans le Rapport sur l’exécution du programme. Il n’est plus nécessaire de faire figurer dans les états financiers le tableau récapitulatif concernant les comptes spéciaux par contributions de donateurs. |
| République tchèque | Nous appuyons pleinement cette proposition. Pas d’autres commentaires. |
| Équateur | Oui. |
| France | Les informations relatives aux fonds fiduciaires telles qu’elles sont communiquées actuellement en détail en annexe du rapport de gestion financière ne présentent pas seulement d’intérêt en termes de chiffres/volumes mais également en termes de politique de coopération menées par chacun des donateurs. Certes les tableaux présentés dans les états financiers donnent déjà une indication chiffrée. Mais cette indication n’est nullement équivalente aux informations détaillées données actuellement dans le rapport de gestion financière. Il serait préférable de les conserver. |
| Gabon | Le rapport financier annuel et états financiers 2013, annexe III : Comptes spéciaux par contribution des donateurs, fait apparaître des informations sur les Fonds fiduciaires dans le tableau. Ce dernier n’est pas facile à décortiquer part tout utilisateur qui n’appartient au monde de la finance, au regard de la complexité du tableau, bien que détaillé.  A contrario, le Rapport sur l’exécution du programme ressort des informations sur les fonds fiduciaires avec les activités/missions, pays bénéficiaires, les objectifs, les résultats et le tableau qui présente l’aspect financier avec des recettes, dépenses et le solde en fin d’exercice.  Aussi, faut-il préciser que le rapport de gestion financière fait apparaître le tableau sur les fonds fiduciaires, intitulés fonds de dépôt au 31 décembre 2013. Ce tableau n’apporte rien de nouveau car c’est la copie conforme de celui Le rapport financier annuel et états financiers 2013, annexe III.  Par conclusion, la section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière pourrait éventuellement être intégrée dans le Rapport sur l’exécution du programme et le tableau récapitulatif figurant dans les états financiers, concernant les comptes spéciaux par contributions de donateurs, mis en ligne ou supprimé. |
| Allemagne | Nous n’approuvons pas entièrement cette proposition. Les doublons sont parfois utiles. En ce qui concerne les fonds fiduciaires, il pourrait être utile pour les délégués d’accéder rapidement et sans trop d’efforts de recherche aux informations importantes figurant dans le Rapport de gestion financière. En ce qui concerne les contributions de donateurs, l’Allemagne est d’avis que le tableau récapitulatif figurant dans les états financiers, concernant les comptes spéciaux par contributions de donateurs, fait véritablement double emploi et qu’il devrait donc être supprimé. |
| Japon | 1) Intégration de la section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière dans le Rapport sur l’exécution du programme : le Japon appuie la proposition du Secrétariat tendant à intégrer la section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière dans le Rapport sur l’exécution du programme. Étant donné que les informations sur les fonds financières qui figurent dans le Rapport de gestion financière et celles qui figurent dans le Rapport sur l’exécution du programme diffèrent, les informations sur la section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière devraient être conservées dans le Rapport sur l’exécution du programme après intégration. 2) Suppression du tableau récapitulatif figurant dans les états financiers : Étant donné que le tableau récapitulatif qui figure dans le Rapport sur l’exécution du programme présente des données biennales et que celui qui figure dans les états financiers présente des données annuelles uniquement, ces tableaux présentent un intérêt différent. De plus, compte tenu de l’importance des fonds fiduciaires par rapport au budget de l’OMPI et du fait que le tableau récapitulatif ne représente qu’une seule page des états financiers, une solution serait de conserver le tableau récapitulatif dans les états financiers afin d’indiquer comment les ressources des fonds sont allouées aux États membres, et une autre solution serait de conserver au moins les informations données uniquement dans le tableau récapitulatif dans les états financiers, après intégration dans le Rapport sur l’exécution du programme. |
| Kirghizistan | Oui. |
| Mexique | Nous appuyons la proposition tendant à ce que les informations figurant dans la section “Fonds fiduciaires” du Rapport sur l’exécution du programme continuent de figurer dans le Rapport sur l’exécution du programme.  Nous proposons que le tableau récapitulatif qui figure dans les états financiers, concernant les comptes spéciaux par contributions de donateurs, soit développé plus avant, car l’intérêt de ce tableau tient précisément dans la présentation sous forme de récapitulatif et sur une seule page des comptes spéciaux par contributions de donateur, qui complètent les informations figurant dans la section correspondante du Rapport sur l’exécution du programme.  Nous recommandons d’ajouter un glossaire sur les codes des différents fonds, à des fins de simplification, ou une colonne indiquant le nom du fonds fiduciaire pour éviter les doublons. |
| Philippines | Oui, les informations relatives aux fonds fiduciaires, aux projets et aux décaissements pourraient être intégrées dans le Rapport sur l’exécution du programme et le tableau récapitulatif figurant dans les états financiers supprimé pour éviter les doublons. |
| Qatar | Selon les explications et le schéma fournis, la section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière présente le détail des mouvements concernant les fonds fiduciaires. Le Rapport sur l’exécution du programme contient des informations détaillées sur les fonds fiduciaires et les états financiers contiennent un tableau récapitulatif concernant les comptes spéciaux par contributions de donateurs qui figure déjà dans le Rapport sur l’exécution du programme et, par conséquent, nous appuyons cette proposition. |
| Fédération de Russie | Le Service fédéral pour la propriété intellectuelle (ROSPATENT) est d’avis que la proposition du Secrétariat de l’OMPI pourrait être appuyée. |
| Slovaquie | Oui. |
| Trinité‑et‑Tobago | Cette proposition pourrait être appuyée. Une fois de plus, il convient de souligner que les états financiers ne sont pas toujours lus par des personnes en mesure de les comprendre facilement et que les données fournies peuvent être utilisées par des personnes possédant des aptitudes diverses. Ces personnes devraient être consultées avant de déterminer de manière définitive quels sont les éléments qui doivent être supprimés. |
| Turquie | Nous appuyons cette proposition. Comme indiqué précédemment, le tableau récapitulatif qui figure dans les états financiers figure déjà dans le Rapport sur l’exécution du programme. En ce qui concerne la section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière, il est plutôt détaillé en ce qui concerne les fonds spécifiques par pays. En outre, les sections relatives aux recettes et aux dépenses sont également assez détaillées. À l’appendice II du Rapport sur l’exécution du programme, l’utilisation qui est faite des fonds fiduciaires est détaillée du point de vue de l’exécution du programme, c’est‑à‑dire que les activités, les résultats et les objectifs, etc., sont indiqués pour chaque fonds fiduciaire. Viennent ensuite les informations financières et il semble que les informations financières fournies dans le Rapport sur l’exécution du programme ne soient pas aussi détaillées que celles qui figurent dans le Rapport de gestion financière. À l’annexe III des états financiers, des informations financières très détaillées sont fournies en ce qui concerne les fonds fiduciaires. Comme indiqué, ce tableau récapitulatif figure déjà dans le Rapport sur l’exécution du programme et fait donc double emploi. À cet égard, nous pensons que les informations qui figurent dans le Rapport de gestion financière pourraient être intégrées dans le Rapport sur l’exécution du programme et le tableau récapitulatif supprimé. |
| Ouganda | Les rapports concernant les fonds fiduciaires devraient être conservés dans le Rapport de gestion financière et dans le Rapport sur l’exécution du programme et uniquement supprimés de l’annexe des états financiers. Les informations concernant les fonds fiduciaires doivent figurer dans le Rapport de gestion financière car elles sont indispensables pour la prise de décisions de gestion. |
| Ukraine | Oui, la section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière pourrait être intégrée dans le Rapport sur l’exécution du programme, à l’exception des informations qui se chevauchent. |
| Royaume‑Uni | Nous n’appuyons pas cette proposition et souhaitons que le tableau récapitulatif qui figure dans les états financiers soit conservé. |
| République‑Unie de Tanzanie | Tandis que le Rapport de gestion financière peut mettre l’accent sur les programmes mis en œuvre dans le cadre des fonds fiduciaires, le tableau récapitulatif dans les états financiers devrait continuer de figurer dans les états financiers de même que dans le Rapport sur l’exécution du programme. Il ne s’agit pas d’un doublon si l’on considère ces instruments comme des instruments distincts utilisés à des différentes fins. |
| Uruguay | Oui. |

7. Section “Contributions et fonds de roulement” du Rapport de gestion financière

La section “Contributions et fonds de roulement” du Rapport de gestion financière contient des informations sur les contributions des États membres et sur les fonds de roulement. Un document intitulé “État de paiement des contributions au 1erseptembre [année]” est présenté chaque année aux assemblées[[10]](#footnote-10).

**Du fait que ces informations figurent déjà dans le document intitulé “État de paiement des contributions au 1erseptembre [année]”, la section “Contributions et fonds de roulement” du Rapport de gestion financière pourrait éventuellement être intégrée dans le document “État de paiement des contributions au 1er septembre [année]”.**

**Ces données détaillées sur les arriérés des contributions pourraient être disponibles en ligne uniquement plutôt que sous forme papier, afin de réaliser des économies supplémentaires par une réduction du volume des documents imprimés. Ces informations continueraient d’être présentées avec la même régularité, selon la pratique actuelle.**

**Appuyez‑vous cette proposition?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui. |
| Bélarus | Nous appuyons cette proposition. |
| Chili | Nous sommes d'accord pour que les informations détaillées concernant les arriérés de contributions soient publiées uniquement sur l'Internet. Cela compte tenu de notre point de vue exprimé à la section I, suggérant de conserver le tableau qui présente les “principaux paramètres financiers et autres” et les “états financiers” dans le Rapport de gestion financière. |
| Chine | Du fait que le document “État de paiement des contributions au 1er septembre [année]” contient déjà des informations sur la section “Contributions et fonds de roulement” du Rapport de gestion financière, le SIPO est favorable à l’intégration de la section “Contributions et fonds de roulement” du Rapport de gestion financière dans le document “État de paiement des contributions au 1er septembre [année]” et à ce que ces données détaillées sur les arriérés des contributions soient disponibles en ligne. |
| République tchèque | Nous appuyons cette proposition. La section “Contributions et fonds de roulement” du Rapport de gestion financière devrait être déplacée vers l’“État de paiement des contributions au (…)”. Une version électronique en ligne de ce document serait une option respectueuse de l’environnement. |
| Équateur | Oui, nous sommes favorables à ce que la section “Contributions et fonds de roulement” soit intégrée dans le document “État de paiement des contributions au 1er septembre [année]”. Toutefois, nous suggérons que, si ces informations ne sont pas notifiées par écrit aux États membres, elles soient publiées annuellement dans une note. |
| France | Sur ce point, on pourrait être plus ouverts. L’essentiel doit être que l’intégralité des informations reste disponible et facilement accessible. |
| Gabon | Le document État de paiement des contributions au 1er septembre 2014, des assemblées des États membres de l’OMPI en sa cinquante‑quatrième série de réunions à Genève, 22‑30 septembre 2014, dispose des informations sur les arriérés de contributions au 1er septembre 2014, selon le système de contribution unique appliqué depuis le 1er janvier 1994 et selon les systèmes de contribution antérieurs des six unions financées par des contributions (Paris, Berne, IPC, Nice, Locarno et Vienne) et de l’OMPI (pour les États membres de l’OMPI qui ne sont membres d’aucune union), à l’exception des arriérés de contributions des pays les moins avancés (PMA) relatifs aux années antérieures à 1990, placés sur un compte spécial (gelé), qui ne figurent pas dans ce tableau mais dans le tableau du paragraphe 5.  Dans le Rapport de gestion financière 2012‑2013, les tableaux 8 et 8bis présentent des informations des contributions selon le système de contribution unique. En examinant le tableau 9, intitulé contributions à recouvrer au 31 décembre 2013 et arriérés des contributions des PMA détenteurs d’un compte unique spécial (gelé).  Idem pour les informations contenues dans le document État de paiement et le Rapport de gestion financière, pour ce qui est du Fonds de roulement. Ainsi, le contenu dans la section “Contributions et Fonds de roulement”, dans le Rapport de gestion financière n’apporte pas de données nouvelles.  Cette proposition devrait être soutenue. |
| Allemagne | Cette proposition ne peut être appuyée. Les données détaillées sur les arriérés des contributions devraient continuer d’être présentées selon la pratique actuelle (et pas uniquement “en ligne”). Nous demandons au Secrétariat de continuer de publier l’état de paiement des contributions au 30 juin [année] sous forme papier et de l’actualiser pour l’Assemblée générale à des fins de transparence et de disponibilité des données (facilité d’accès). Cette approche s’est révélée très utile. En outre, présenter les chiffres relatifs aux arriérés des contributions a montré ses effets, car de nombreux membres ont payé rapidement leurs contributions après la publication du document, afin d’éviter toute publicité négative. En ce qui concerne la publication de ces données en ligne, voir les questions 10 et 11. |
| Japon | 1) Section “Contributions et fonds de roulement” du Rapport de gestion financière : Les contributions des États membres sont une source de revenus importante pour les programmes de l’OMPI, et cette section n’occupe que trois pages du Rapport de gestion financière. Par conséquent, la section “Contributions et fonds de roulement” du Rapport de gestion financière devrait être intégrée dans les états financiers ou le Rapport sur l’exécution du programme, plutôt que dans l’“État de paiement des contributions au 1er septembre [année].”  2) “État de paiement des contributions au 1er septembre [année]” : Par ailleurs, les données détaillées sur les arriérés des contributions, comme le propose le Secrétariat, pourraient être disponibles en ligne uniquement du fait qu’elles sont actualisées en permanence, à condition que ces données demeurent d’une qualité égale ou supérieure. |
| Kirghizistan | Oui. |
| Mexique | Nous sommes également d’avis que les informations qui figurent dans la section “Contributions et fonds de roulement” (Rapport de gestion financière) devraient être intégrées dans le document “État de paiement des contributions au 1er septembre [année]”.  Nous sommes également d’avis que les informations sur les arriérés des contributions devraient être publiées sur l’Internet, à condition qu’elles continuent d’être présentées avec la même régularité, selon la pratique actuelle, et que tous les États membres de l’OMPI, y compris les pays les moins avancés, y aient accès. |
| Philippines | Oui, les Philippines sont également d’avis que les informations sur les contributions pourraient être supprimées du Rapport de gestion financière car elles font double emploi avec celles qui figurent dans l’“État de paiement des contributions”. En outre, pour réaliser des économies sur l’impression et la reproduction des documents, et pour faciliter l’accès des États membres et des parties prenantes à ces informations, l’“État de paiement des contributions” pourrait être disponible en ligne plutôt que sous forme papier. |
| Qatar | Pour résoudre ce problème, et afin de réaliser des économies par une réduction du volume des documents imprimés, nous appuyons cette proposition pour que ces informations soient disponibles en ligne pour tous. L’original papier devrait être conservé par le Département des finances à des fins de référence et d’archivage. |
| Fédération de Russie | ROSPATENT est d’avis que la proposition du Secrétariat de l’OMPI pourrait être appuyée pour autant que ces informations soient disponibles en ligne en continu et qu’elles soient mises à jour. |
| Slovaquie | Oui. |
| Trinité‑et‑Tobago | Cette proposition pourrait être appuyée. |
| Turquie | Nous sommes favorables à ce que les données sur les arriérés des contributions soient disponibles en ligne uniquement plutôt que sous forme papier, car cela permettrait de réaliser des économies supplémentaires, à condition que ces données continuent d’être présentées avec la même régularité, selon la partie actuelle. On constate un certain nombre de doublons et de chevauchements entre le Rapport de gestion financière et l’“État de paiement des contributions au 1er septembre”, notamment en ce qui concerne les arriérés des contributions. Une solution consisterait à intégrer les autres informations, pas seulement celles concernant les arriérés, contenues dans le Rapport de gestion financière, dans ledit document. |
| Ouganda | Nous approuvons la proposition tendant à renforcer l’accessibilité des documents en ligne. Cette mesure devrait permettre de réduire le volume des documents imprimés, ce qui serait un point positif du point de vue de la protection de l’environnement. |
| Ukraine | Nous souhaiterions que soit fourni pour approbation par les États membres et rapprochement un calcul détaillé des contributions versées sur la base des résultats annuels concernant les activités. |
| Royaume‑Uni | Nous n’appuyons pas cette proposition. Idéalement, les données relatives aux contributions et aux fonds de roulement et celles concernant l’état de paiement des contributions au 1er septembre devraient figurer dans les états financiers. En outre, ces informations devraient être publiées chaque année. |
| République‑Unie de Tanzanie | Non, nous n’appuyons pas cette proposition, car un certain nombre d’utilisateurs préfèrent que les rapports soient disponibles sous forme papier également plutôt qu’en ligne uniquement. |
| Uruguay | Oui. |

8. Section “Répartition Madrid et La Haye” du Rapport de gestion financière

La section “Répartition Madrid et La Haye” du Rapport de gestion financière contient des informations détaillées sur les émoluments perçus et sur la répartition de ces émoluments dans le cadre des unions de Madrid et de La Haye[[11]](#footnote-11).

**Ces informations détaillées pourraient être disponibles en ligne uniquement plutôt que sous forme papier, afin de réaliser des économies supplémentaires par une réduction du volume des documents imprimés.**

**Appuyez‑vous cette proposition?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui. |
| Bélarus | Nous sommes d’avis que cette proposition pourrait être appuyée. |
| Chili | Nous appuyons cette proposition |
| Chine | Le SIPO est favorable à ce que ces informations détaillées sur les émoluments perçus et sur la répartition de ces émoluments dans le cadre des unions de Madrid et de La Haye soient disponibles en ligne. |
| République tchèque | Rendre ces données disponibles en ligne serait une option. Une question se pose toutefois : dans quel rapport ces données (en ligne, sous forme papier) figureraient‑elles? S’agirait‑il d’un document indépendant? Nous considérons que ces données sont très importantes et très intéressantes. |
| Équateur | s.o. |
| France | La section “Répartition Madrid et La Haye” du rapport de gestion financière rappelle les règles de répartition des émoluments de ces deux Unions d’enregistrement entre les États membres et donne aux États le résultat de calculs opérés par le Bureau international sur la base de données dont seul le Bureau semble disposer.  Le rapport de gestion financière ne fait pas l’objet d’un audit externe (voir page de présentation du document WO/PBC/22/6) au Comité du programme et budget pour sa session de septembre 2014.  En tout état de cause, chacun des États membres concernés doit continuer à recevoir – comme actuellement – l’intégralité des bases et modes de calcul des recettes Madrid et La Haye annexés à la notification du Bureau international relative au virement opéré par le Bureau international vers l’Office de l’État membre attributaire. |
| Gabon | Les informations détaillées dans la section “Répartition Madrid et La Haye” du Rapport de gestion financière et qui prennent 18 pages dudit rapport peuvent contribuer à la réalisation des économies supplémentaires par une réduction du volume des documents imprimés.  Avec de nombreux tableaux kilométriques, la mise en ligne de cette section serait normale.  Il convient de préciser que le tableau (p.69) présente de façon claire les éléments essentiels qui partent de la perception à la répartition, avec des rubriques émoluments supplémentaires et compléments d’émoluments.  La nouvelle gestion des documents voudrait que les administrations réalisent moins d’impression. De nombreux documents imprimés se retrouvent sans être exploité ou finissent dans la poubelle.  À ce titre, nous appuyons cette proposition. |
| Allemagne | Nous n’appuyons pas cette proposition. Les informations relatives aux recettes provenant des systèmes de Madrid et La Haye sont importantes et ne doivent pas être traitées différemment des autres informations. Toutefois, nous serions éventuellement favorables à ce que ces informations soient disponibles en ligne uniquement, sur une base volontaire (voir les commentaires concernant les questions 10 et 11). En outre, les économies réalisées ne concerneraient pas seulement l’impression, mais également l’interprétation. |
| Japon | Le Japon n’a pas de préférence à cet égard, tant que les informations demeurent d’une qualité égale ou supérieure. |
| Kirghizistan | Nous n’approuvons pas cette proposition. La section “Répartition Madrid et La Haye” du Rapport de gestion financière doit continuer à être fournie sous forme papier avec une lettre officielle d’accompagnement de l’OMPI à Kyrgyzpatent pour que ces informations soient communiquées aux instances officielles de contrôle. |
| Mexique | Nous appuyons la proposition tendant à ce que la section “Répartition Madrid et La Haye” du Rapport de gestion financière soit publiée en ligne afin de réduire le volume des documents imprimés. |
| Philippines | Les informations détaillées sur les émoluments perçus et sur la répartition de ces émoluments dans le cadre des unions de Madrid et de La Haye pourraient figurer uniquement sur le site Web de l’OMPI. Toutefois, un récapitulatif du montant total des émoluments perçus et de la répartition de ces émoluments devrait figurer dans les états financiers. |
| Qatar | Pour résoudre ce problème, et afin de réaliser des économies par une réduction du volume des documents imprimés, nous appuyons cette proposition pour que les informations détaillées sur les émoluments perçus et sur la répartition de ces émoluments dans le cadre des unions de Madrid et de La Haye soient disponibles en ligne pour tous. L’original papier devrait être conservé par le Département des finances à des fins de référence et d’archivage. |
| Fédération de Russie | ROSPATENT est d’avis que la proposition du Secrétariat de l’OMPI pourrait être appuyée pour autant que ces informations soient disponibles en ligne en continu et qu’elles soient mises à jour. |
| Slovaquie | Oui. |
| Trinité‑et‑Tobago | Cette proposition pourrait être appuyée. Un récapitulatif des montants totaux pourrait être fourni à la place et l’analyse détaillée diffusée en ligne. |
| Turquie | Nous appuyons cette proposition. |
| Ouganda | Nous appuyons cette proposition afin que toute personne souhaitant accéder à ce type de données puisse le faire en ligne. Toutefois, cela ne signifie pas que ces informations devraient être supprimées du Rapport de gestion financière. |
| Ukraine | Oui, afin de réaliser des économies par une réduction du volume des documents imprimés, il est tout à fait légitime de proposer que ces informations (“Répartition Madrid et La Haye”) soient disponibles en ligne, mais ventilées par partie contractante. |
| Royaume‑Uni | Nous n’appuierions pas cette proposition. Les informations relatives aux émoluments perçus et à la répartition de ces émoluments dans le cadre des unions de Madrid et de La Haye devraient figurer dans les états financiers. |
| République‑Unie de Tanzanie | Non, nous sommes d’avis que ces informations doivent être disponibles sous forme papier et en ligne pour le confort des utilisateurs, conformément à la pratique actuelle. |
| Uruguay | Oui. |

9. Rapports sur les mesures de maîtrise des coûts

Le Rapport sur l’exécution du programme en 2012‑2013 contenait un rapport détaillé sur les mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre[[12]](#footnote-12).

**Cette section du Rapport sur l’exécution du programme pourrait être améliorée, par exemple au moyen d’informations sur les tendances à long terme, en sus des informations sur l’exercice biennal.**

**Appuyez‑vous cette proposition?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui. |
| Bélarus | Nous approuvons cette proposition. |
| Chili | Il serait effectivement très utile que les mesures de maîtrise des coûts fassent l'objet d'une approche plus structurée et s'inscrivant sur le long terme.  Par exemple, des mesures comme celle indiquée dans le document WO/PBC/22/8 “report de la création d’un Fonds d’entretien des bâtiments” sont clairement de nature temporaire et n'entraînent pas une réelle modification en ce qui concerne les dépenses futures de l’Organisation. |
| Chine | Le SIPO soutient l’amélioration de cette section au moyen d’informations sur les tendances à long terme en sus des informations sur l’exercice biennal. |
| République tchèque | L’élaboration de mesures de maîtrise des coûts à long terme serait un indicateur important des efforts déployés par l’Organisation. La présentation pourrait se faire, le cas échéant, sous forme d’un tableau unique ou d’un diagramme. Nous appuyons la proposition et nous sommes favorables à la poursuite de l’amélioration d’un rapport détaillé sur les mesures de maîtrise des coûts. |
| Équateur | Oui. |
| France | Malgré tout son intérêt, ce rapport détaillé sur les mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre durant l’exercice 2012‑2013, se trouve “noyé” dans le Rapport sur l’exécution du programme. Il s’agit de mesures de nature budgétaire. Ce rapport aurait dû être présenté de manière séparée.  Pour le futur, il est suggéré de privilégier la présentation sous forme de tableaux synoptiques afin d’économiser des longueurs de textes. |
| Gabon | Le rapport final sur la mise en œuvre des mesures de maîtrise des coûts pour l’exercice biennal 2012‑2013 offre une vue d’ensemble finale des mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre par le secrétariat au cours de l’exercice biennal 2012‑2013.Ces mesures ont porté sur un grand nombre de domaines, traduisant la ferme volonté du secrétariat d’envisager toutes les voies possibles d’amélioration de la maîtrise des coûts, y compris au-delà de celles entérinées par les états membres lors de l’approbation du programme et budget pour 2012‑2013. Il s’agissait en particulier de se conformer aux principales stratégies. Cette maîtrise des coûts peut aller plus loin sur les tendances à long terme tels que l’amélioration des procédures d’achat, le recours aux nouvelles technologies, de louage, de personnel, voyages, etc. |
| Allemagne | Nous appuyons cette proposition. Compte tenu de l’importance de la question, “la mise en œuvre des mesures de maîtrise des coûts” devrait demeurer en tant que rapport indépendant dans une des sections du Rapport sur l’exécution du programme. Les informations devraient avant tout être communiquées au Comité du programme et budget et devraient également concerner les programmes décentralisés, etc. (dans la mesure où cette question devrait permettre et permettra de réaliser des économies). Il est également important d’améliorer l’information afin d’avoir une meilleure vue d’ensemble : à titre d’exemple, en fournissant des données couvrant plusieurs années afin de pouvoir mieux suivre l’évolution de l’OMPI et en fournissant des données similaires d’autres organisations des Nations Unies afin de pouvoir les comparer avec celles de l’OMPI. L’Allemagne soutient la proposition visant à fournir des informations additionnelles sur les tendances à long terme. Nous estimons qu’en matière de tendances, le long terme devrait couvrir une période de quatre années au minimum. Une telle période faciliterait les travaux des délégués qui sont renouvelés périodiquement. Nous demandons au Secrétariat d’ajouter, dans la mesure du possible, des données similaires émanant d’autres institutions du système des Nations Unies. Les tendances à long terme seraient en l’occurence également utiles. |
| Japon | Il est utile et important pour les États membres que les mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre soient présentées de façon plus transparente et compréhensible. Ainsi, le Japon appuie la proposition du Secrétariat. |
| Kirghizistan | Oui. |
| Mexique | Nous approuvons l’idée d’une amélioration de l’information concernant “les mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre” au moyen de données sur l’évolution à long terme, en sus des informations sur l’exercice biennal qui offrent un aperçu plus large permettant une évaluation des incidences. Nous suggérons que les données sur l’évolution à long terme soient présentées sous forme de graphiques ou de tableaux. |
| Philippines | Oui. Les mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre jouent un rôle important dans le fonctionnement de l’OMPI et devraient être prioritaires. Cette question devrait faire l’objet d’une attention accrue et les informations figurant dans le Rapport sur l’exécution du programme devraient avoir plus de valeur aux yeux des États membres et des parties prenantes. Le Rapport sur l’exécution du programme devrait également tenir compte de l’état d’avancement des mesures de maîtrise des coûts suggérées lors des exercices biennaux précédents, notamment la façon dont celles‑ci ont été mises en œuvre au sein de l’Organisation. |
| Qatar | Nous approuvons la proposition visant à apporter des informations sur les tendances à long terme en sus des informations sur l’exercice biennal dans le Rapport sur l’exécution du programme et à inclure un rapport détaillé sur les mesures maîtrise des coûts mises en œuvre. |
| Fédération de Russie | Rospatent estime qu’il est possible de soutenir la proposition du Secrétariat de l’OMPI. |
| Slovaquie | Oui. |
| Trinité‑et‑Tobago | La proposition pourrait être soutenue. |
| Turquie | Nous approuvons la proposition. Comme nous l’avons déjà indiqué dans la réponse à la question 4, en ce qui concerne l’examen des mesures de maîtrise des coûts, le rapprochement entre le Rapport de gestion financière et le Rapport sur l’exécution du programme révèle que la présentation des informations figurant dans le Rapport de gestion financière apparaît comme plus utile que celle du Rapport sur l’exécution du programme. À titre d’exemple, les tableaux où figurent les dépenses liées aux voyages et aux bourses contiennent davantage de paramètres, donnant la possibilité de comparer avec l’année précédente. Nous estimons qu’il est crucial de pouvoir effectuer une comparaison des résultats afin de déterminer si les mesures mises en œuvre sont efficaces. Même si le Rapport sur l’exécution du programme offre une quantité non négligeable d’informations concernant les activités liées à la maîtrise des coûts, non seulement dans la partie consacrée à cette question, mais également dans les parties traitant de chaque programme, le fait de pouvoir suivre l’évolution des mesures de maîtrise des coûts à l’aide de tableaux et de graphiques serait plus utile et plus instructif. Cela permettrait d’avoir un aperçu global sur plusieurs années. En outre, d’autres paramètres pourraient être examinés et ajoutés. Les informations du passé jouent un rôle important en ce qui concerne l’étude des tendances. |
| Ouganda | Nous appuyons la proposition, car elle pourrait accroître la transparence en matière de prévision, mais le fondement devra être communiqué de façon claire afin d’éviter que les informations en question ne soient mal interprétées. |
| Ukraine | Favoriser la mise à disposition en ligne des données constitue une mesure avantageuse en matière de maîtrise des coûts. |
| Royaume‑Uni | Nous serions favorables à l’amélioration de la section du Rapport sur l’exécution du programme consacrée aux mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre et accueillerions avec satisfaction des informations sur les tendances à long terme. Cela pourrait également entraîner des risques importants. |
| République‑Unie de Tanzanie | Nous approuvons la proposition, toute amélioration est la bienvenue. |
| Uruguay | Oui. Il serait intéressant de disposer d’informations sur les tendances concernant les mesures en question. |

10. Amélioration de l’accès et gains d’efficacité potentiels par l’accès en ligne à des rapports détaillés

Le Rapport sur l’exécution du programme en 2012‑2013 comptait quelque 300 pages (contre 190 environ en 2008‑2009 et en 2010‑2011), dont 200 pages environ contenant des informations très détaillées pour chaque programme.

**Le volume des informations fournies concernant l’exécution des programmes va continuer à augmenter à l’avenir, ce qui va entraîner une augmentation du volume des documents imprimés. De fait, les États membres souhaiteraient peut‑être envisager d’imprimer uniquement les sections récapitulatives du Rapport sur l’exécution du programme[[13]](#footnote-13), et que les informations détaillées par programme soient disponibles en ligne. Ces informations continueraient d’être présentées avec la même régularité, selon la pratique actuelle.**

**Appuyez‑vous cette proposition?**

|  |  |
| --- | --- |
| Azerbaïdjan | Oui. |
| Bélarus | Nous appuyons cette proposition. |
| Chili | Nous sommes d'accord à condition que les rapports par objectif/programme continuent d'être présentés avec la même régularité et en même temps que la version résumée des informations contenues dans le Rapport sur l'exécution du programme. |
| Chine | Le SIPO approuve la proposition visant à imprimer uniquement les sections récapitulatives du Rapport sur l’exécution du programme, les informations détaillées par programme étant disponibles en ligne. Toutefois, le SIPO espère que le Secrétariat continuera de publier en ligne le texte intégral en chinois du Rapport sur l’exécution du programme. |
| République tchèque | Nous appuyons pleinement la proposition. |
| Équateur | Nous approuvons la proposition. Cependant, nous estimons qu’il est nécessaire d’informer les États membres, conformément au calendrier approprié, sur la publication des informations et de leur fournir des liens Internet permettant d’y avoir accès. |
| France | On ne peut que souscrire à la volonté du Bureau international de réduire le volume des pages à imprimer. Toutefois, on peut s’interroger sur la logique et le but poursuivi par la réforme proposée par le Bureau international de supprimer le rapport de gestion financière en transférant une partie des informations dans le Rapport sur l’exécution du programme et, dans un même temps, de proposer de n’imprimer que les sections récapitulatives de ce rapport. |
| Gabon | La tendance à la hausse du nombre de pages du Rapport sur l’exécution du programme en 2012‑2013 avec 300 pages contre 190 pages en 2008 et 2009, nous montre que les volumes à venir iront crescendo.  Les États membres pourront-ils continuer à imprimer des volumes de papiers importants sans en sélectionner ce qu’ils désirent?  La mise en ligne des informations sur des sections et avec la même constance des documents viendrait à améliorer l’accès et les gains d’efficacité.  La complémentarité entre les documents à imprimer et ceux mis en ligne réduirait le gaspillage en papier et apporterait une gestion efficient et gain de temps. |
| Allemagne | Nous n’appuyons pas cette proposition et nous suggérons une solution fondée sur le volontariat. Nous ne percevons pas clairement les avantages de la proposition, que ce soit pour l’environnement ou en matière de réduction globale des dépenses. La publication en ligne des sections récapitulatives réduit les coûts d’impression pour l’OMPI. En revanche, la majorité des membres imprimerait les documents eux‑mêmes. Par conséquent, les coûts liés à l’impression et les répercussions sur l’environnement seraient simplement transférés sur les États membres. De nombreux pays en développement auraient beaucoup de mal à absorber ces coûts. Nous suggérons donc la solution suivante quant à la publication en ligne : L’OMPI continue de publier les documents sous format imprimé. Toutefois, les États membres choisissent, en amont, de ne pas recevoir les documents sous format papier (ils peuvent les imprimer eux‑mêmes ou utiliser les versions électroniques) (c’est la solution “Opt out”). Un modèle OMPI de présentation uniforme devrait être appliqué en ce qui concerne les documents en ligne. Afin de favoriser la lisibilité et l’acceptation des rapports en ligne, il est important que les membres puissent trouver les informations comparables toujours au même endroit (sans avoir à faire de longues recherches). |
| Japon | Dans l’ensemble, le Japon approuve l’idée du Secrétariat visant à fournir les informations de manière économiquement rationnelle. Toutefois, il considère que les sections Vl et Vll du Rapport sur l’exécution du programme sont fondamentales et essentielles et souhaite par conséquent avoir de plus amples explications sur la façon dont le Secrétariat prévoit de rendre ces informations disponibles en ligne. |
| Kirghizistan | Oui. |
| Mexique | Nous soutenons la proposition visant à rendre disponible en ligne aux États membres des informations détaillées concernant chaque programme figurant dans le Rapport sur l’exécution du programme, tout en veillant à ce que tous les États membres, y compris les pays les moins avancés, puissent y avoir accès. Par conséquent, nous appuyons également le projet visant à limiter l’impression sur papier du Rapport sur l’exécution du programme aux sections récapitulatives du document. |
| Philippines | Les informations fournies concernant l’exécution des programmes constituent un élément crucial pour la prise de décision des États membres et des parties prenantes de l’OMPI; elles jouent par conséquent un rôle important et doivent être facilement accessibles. Les Philippines conviennent que le fait de rendre des informations plus détaillées disponibles en ligne serait rentable et éviterait un surplus de documents imprimés. Cependant, les États membres et les offices de propriété intellectuelle devraient être informés sans délai de la disponibilité des documents en ligne au moyen d’un système de notification efficace et performant, à savoir, grâce à des listes de diffusion comprenant des options de retrait. |
| Qatar | En raison de l’augmentation du volume des documents imprimés concernant les rapports financiers contenant des informations très détaillées qui sont reprises dans plusieurs rapports, et en vue de réduire les coûts liés à l’impression de documents, nous appuyons la proposition visant à rendre les informations disponibles en ligne en laissant suffisamment de temps aux États membres pour les imprimer et les examiner avant leurs réunions. |
| Fédération de Russie | Rospatent estime qu’il est possible de soutenir la proposition du Secrétariat de l’OMPI, à condition de disposer d’un accès continu aux informations en ligne et que ces informations soient actualisées en permanence. |
| Slovaquie | Oui. |
| Trinité‑et‑Tobago | La proposition pourrait être soutenue. L’analyse détaillée pourrait être mise à disposition en ligne et un récapitulatif des totaux pourrait être fourni en lieu et place. |
| Turquie | Nous appuyons la proposition à condition que les informations concernant chaque programme continuent à être présentées avec la même régularité, conformément à la pratique actuelle. |
| Ouganda | Approuvée. |
| Ukraine | Nous approuvons la proposition visant à rendre les informations détaillées pour chaque programme disponible en ligne aux États membres, limitant ainsi la quantité de documents imprimés. Cette mesure sera efficace à condition que les informations soient mises à disposition en temps utile, au moins 15 jours avant l’examen au sein des comités. |
| Royaume‑Uni | Ces changements devraient entraîner une publication annuelle du Rapport sur l’exécution du programme. Nous souscrivons pleinement à l’impression des informations récapitulatives, sous réserve que les États membres aient accès aux informations restantes en ligne ou sur demande expresse. |
| République‑Unie de Tanzanie | Nous appuyons la proposition et soutenons la poursuite de cette démarche. |
| Uruguay | Oui. Il est important de réduire le volume de documents imprimés. En tout état de cause, les informations sont disponibles sur Internet et tout État membre qui le souhaite a la possibilité d’y accéder par ce moyen. |

11. Observations d’ordre général

Vous pouvez formuler dans l’espace ci‑dessous des observations d’ordre général sur la façon d’améliorer la reddition de comptes relative au programme et budget et à la gestion financière ou sur le format et le contenu d’un rapport biennal d’exécution global et intégré.

|  |  |
| --- | --- |
| Chili | Comme indiqué à la section 3, il faudra déterminer si les modifications apportées imposeront de modifier le Règlement financier de l'OMPI.  D'autre part, il convient de ne pas perdre de vue la nécessité de toujours veiller à ce que les informations soient fournies de manière claire, complète et en temps voulu |
| Chine | Le SIPO se félicite des efforts de l’OMPI en vue de la réforme des rapports de gestion financière afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de maîtrise des coûts. Le SIPO considère que le but de la réforme des rapports de gestion financière est de réduire les possibilités de double emploi et de chevauchement du contenu, tout en veillant à ce que les informations soient présentées de façon détaillée, exhaustive et transparente. Des raisons suffisantes doivent être avancées pour la suppression ou l’omission de toute information non redondante, sous réserve de l’accord des États membres. Dans le cas où ces informations ne seraient plus disponibles, elles devraient être communiquées aux États membres sur demande. |
| République tchèque | La République tchèque accorde une grande importance à l’exactitude, à la clarté et au caractère exhaustif des informations et des données fournies aux États membres. Par conséquent, nous remercions et nous soutenons le Secrétariat pour ses efforts visant à rationaliser la reddition de comptes et à éviter les doubles emplois et les chevauchements afin d’améliorer davantage le contenu et le format des rapports en question sur la gestion financière et l’exécution du programme et budget. Nous prêtons également une grande attention à ce que ces informations bénéficient d’un accès facile et rapide. La poursuite du changement en faveur de versions en ligne des documents et des informations est louable. Nous attendons avec intérêt de pouvoir consulter les résultats de la présente enquête à la prochaine session du Comité du programme et budget. |
| France | On peut partager le souci de réduire le volume des rapports et documents destinés aux États membres.  Lors des débats relatifs à la politique linguistique, il avait été convenu de réduire la longueur des documents de réunion soumis aux États membres, en les limitant si possible, à une dizaine de pages. Si une telle limitation est difficile à respecter pour certains rapports, il est certain que pour les questions budgétaires et financières, la présentation des informations sous forme de tableaux est beaucoup plus opérationnelle et permet une économie de texte. Cette présentation devrait donc être privilégiée. |
| Gabon | Les différents rapports et documents consultés en l’occurrence le programme et budget(PBC) et la gestion financière, en vue d’améliorer la reddition de comptes relèvent des quantités importantes des doublons qui devraient être supprimés dans ces documents et aussi de la mise en ligne des certaines informations qui concernent les sections.  Le format et contenu d’un rapport biennal d’exécution qui soit global et intégré devrait prendre en compte des éléments contenus dans les états financiers, sur l’exécution du programme et du rapport de gestion financière, puis en faire une synthèse globale. |
| Allemagne | L’Allemagne appuie la démarche visant à améliorer la qualité, la transparence et la lisibilité des informations et des rapports de l’OMPI, et notamment des rapports sur l’exécution du programme et budget et la gestion financière. Nous soutenons essentiellement l’incorporation des données redondantes reprises dans les rapports de gestion financière, les états financiers, les rapports sur l’exécution du programme et, dans une moindre mesure, les documents de référence du Comité du programme et budget, sans perte de données. Nous partons du principe que les données identiques ayant les mêmes dates de référence, couvrant les mêmes périodes et partageant les mêmes niveaux d’actualisation seront intégrées (le maître mot ici étant : sans perte de données). L’Allemagne estime que toutes les données qui figurent dans le Rapport de gestion financière et qui sont prévues pour figurer dans les états financiers, dans le Rapport sur l’exécution du programme ainsi que dans d’autres documents (voir page 4 “documents en ligne et documents de référence du Comité du programme et budget”) doivent être disponibles en format papier. Nous ne sommes pas favorables à la proposition selon laquelle les données ne seraient disponibles qu’en ligne uniquement pour des raisons de transparence et de faisabilité. Nous estimons que les données pertinentes doivent être publiées en version imprimée dans un nombre de documents aussi réduit que possible. Nous pourrions, toutefois, appuyer un système fondé sur le volontariat offrant le choix de ne pas recevoir les documents imprimés. Afin de favoriser la lisibilité et l’acceptation des rapports en ligne, il est important que les membres puissent trouver les informations comparables toujours au même endroit (sans avoir à faire de longues recherches). Dans un souci d’intelligibilité, nous demandons au Secrétariat d’estimer le montant des économies pour chacune des mesures de la proposition préliminaire détaillée avancée par le Secrétariat.  S’agissant de réduction des coûts, nous posons les questions additionnelles suivantes : pour quelles raisons les efforts de réforme sont‑ils confinés à l’établissement des rapports sur l’exécution du programme? La question de savoir de quelle façon l’OMPI utilise les moyens disponibles suscite un vif intérêt. Il existe d’autres sections pour lesquelles les coûts d’établissement de rapports et ceux entraînés par l’impression et la traduction devraient être remis en question, par exemple les demandes et les documents des États membres. |
| Japon | Le Japon se félicite de l’initiative du Secrétariat visant à améliorer l’établissement des rapports financiers. Il soutient l’orientation de base proposée pour rationaliser les informations fournies d’une manière permettant de maintenir ou d’améliorer la diffusion. Le Japon est convaincu du fait que l’intégration d’informations au niveau des programmes, du budget et autres dans un rapport biennal d’exécution pourrait être réalisée d’une façon qui permettrait de mener une révision plus globale. |
| Mexique | Observations sur le Rapport financier annuel et états financiers pour 2013  Nous avons identifié des parties faisant double emploi dans les rapports annuels pour 2012 et 2013 (l’introduction, l’examen et analyse des états financiers, le passage aux normes IPSAS, etc.). Nous estimons qu’afin de réduire l’extension des états financiers annuels, le Secrétariat devrait faire appel aux données de l’année immédiatement antérieure et ne pas répéter les informations figurant dans les rapports précédents.  Observations *sur les versions imprimées des rapports* Nous estimons que les États membres et les participants accrédités devraient pouvoir disposer, sur demande, des versions imprimées des rapports lors des réunions. Nous suggérons que cette information soit diffusée dans le cadre de l’invitation à la réunion du Comité du programme et budget. Compte tenu de la demande de documents lors de la précédente session, nous demandons instamment au Secrétariat de reproduire des versions imprimées des documents de décision. Nous appuyons la proposition visant à simplifier la présentation des rapports financiers à l’intention des États membres, car cela permettra de réduire la charge de travail du Secrétariat de l’OMPI, ainsi que les coûts liés à la traduction et à l’impression desdits documents. Toutefois, il convient de veiller à ce que le processus de simplification ne porte pas atteinte au principe de transparence de l’information. Nous tenons à souligner qu’il est important d’inclure des éléments graphiques (encadrés et graphiques) dans toutes les sections comprenant des chiffres et traitant de leur évolution, afin de rendre les informations plus claires et d’en faciliter la compréhension et l’analyse. Nous aimerions également mettre l’accent sur l’utilité de privilégier les versions électroniques des documents dans le but d’optimiser la rentabilité. |
| Qatar | Ainsi qu’on peut le voir dans le schéma, le présent questionnaire traite des différents types de rapports financiers de l’OMPI, leurs objectifs et les différentes parties redondantes. Afin de ne pas prêter à confusion, ces différents rapports doivent être rédigés clairement. S’agissant de la proposition de mettre les informations à disposition en ligne, comme indiqué ci‑dessus, afin de réduire les coûts, il est préférable de les publier sur la page Web de l’OMPI, d’une façon clairement visible, et suffisamment à l’avance pour permettre aux États membres de les examiner. En outre, nous souhaiterions vivement que des messages électroniques concernant la disponibilité des rapports en ligne soient envoyés dans toutes les langues de publication, et non uniquement dans un nombre limité de langues. |
| Trinité‑et‑Tobago | De notre point de vue, certaines données figurant dans le Rapport de gestion financière semblent faire double emploi et être disponibles dans d’autres documents. Il nous paraît nécessaire de disposer, le cas échéant, d’un résumé plus acceptable des points principaux et des améliorations, en conformité avec les demandes en matière d’informations supplémentaires. Les rapports financiers peuvent apparaître comme étant très détaillés, sauf s’ils présentent un intérêt pour le lecteur. Il incombe toutefois à ceux qui sont chargés d’établir les rapports financiers de faire preuve du même degré de diligence de façon systématique, et de laisser aux analystes le soin d’extraire les informations supplémentaires. Il est possible que des tableaux de données au format Excel facilitent l’analyse des domaines d’intérêt au lieu de les présenter sous forme de points particuliers dans les rapports. |
| Turquie | Nous remercions le Secrétariat pour l’élaboration du présent questionnaire. Nous sommes convaincus que, en conformité avec la décision adoptée par le Comité du programme et budget en septembre 2014, il s’agit d’une première mesure positive vers une augmentation de l’efficacité des travaux liés au programme et budget et, à terme, vers un rapport biennal d’exécution global et intégré. Nous attendons avec intérêt de pouvoir examiner les questions soulevées par le présent questionnaire au sein du Comité du programme et budget. |
| Ouganda | La quantité décroissante d’informations relatives à la reddition de comptes ne doit pas ouvrir la voie à une restriction de leur diffusion. Les mêmes informations pourraient être mises à disposition en ligne pour une accessibilité plus large et aux fins d’impression uniquement en cas de besoin. Dans l’ensemble, les propositions sont approuvées. |
| Ukraine | Il serait avantageux de prolonger la durée des sessions du Comité du programme et budget, pour atteindre, par exemple, une durée de sept jours au lieu de trois. De nombreuses questions proposées pour examen par le Comité du programme et budget sont complexes et trop compliquées pour être examinées dans un délai de trois jours. Il serait raisonnable de mettre à disposition des offices les informations en ligne figurant dans les documents de travail du Comité du programme et budget à l’avance. |
| Royaume‑Uni | Nous appuyons la proposition générale selon laquelle le Rapport de gestion financière devrait être supprimé et les informations être réparties dans les états financiers ou le Rapport sur l’exécution du programme. Nous tenons cependant à souligner que les états financiers et le Rapport sur l’exécution du programme devraient être des documents indépendants, dont la lecture ne devrait aucunement nécessiter l’apport d’informations provenant d’autres documents. À cette fin, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que certaines informations soient reprises dans les deux documents. Nous croyons comprendre que le programme et budget sera publié de façon semestrielle, alors que les nouveaux documents figurant dans états financiers et le Rapport sur l’exécution du programme seront actualisés chaque année (grâce aux rapports sur l’avancement des travaux pour ce qui est du Rapport sur l’exécution du programme), notamment en ce qui concerne les documents que nous avons mentionnés aux sections 1 à 8. Nous approuvons les indications apportées par notre coordonnateur de groupe régional selon lesquelles les tableaux suivants provenant du Rapport de gestion financière devraient être conservés et nous serions favorables à des mesures garantissant que ces tableaux et les informations y afférentes ne soient pas perdus lors de la transition. Le tableau intitulé “Principaux paramètres financiers et autres” (Rapport de gestion financière) apporte une valeur ajoutée grâce aux données comparatives sur l’exercice biennal. À cet égard, ce tableau pourrait être présenté lors de la deuxième année du cycle biennal des états financiers. Le tableau 1 intitulé “Fonds de réserve et de roulement par union” (page 7 du Rapport de gestion financière) présente un résumé global de la situation financière en 2012‑2013 par union. Le tableau 2 intitulé “Budget approuvé et virements par programme” et le tableau 3 “Nombre de postes par programme” (pages 11 et 12 du Rapport de gestion financière) apportent une valeur ajoutée grâce aux informations concernant les virements entre programmes au cours du cycle budgétaire. Le tableau intitulé “Fonds fiduciaires” (page 83 du Rapport de gestion financière) présente un résumé global des comptes spéciaux par donateur. De façon plus générale, nous estimons que les informations présentées dans les rapports financiers et dans le Rapport sur l’exécution du programme devraient être mises à disposition du plus grand nombre de lecteurs possible et nous appuyons vivement les efforts du Secrétariat en faveur de l’utilisation de résumés sans jargon, étayés par des tableaux et graphiques faciles à comprendre. |
| République‑Unie de Tanzanie | Les instruments mis au point jusqu’à présent, y compris le rapport de gestion financière, les états financiers et le Rapport sur l’exécution du programme offrent des approches scientifiques et constituent des outils de mesure en matière de gestion financière pour le budget biennal par activité. |

[Fin de l’annexe et du document]

1. Document [WO/PBC/22/27](http://www.wipo.int/edocs/mdocs/govbody/fr/wo_pbc_22/wo_pbc_22_27.pdf) “Proposition de réforme et d’amélioration des rapports sur l’exécution du programme et budget et des rapports financiers”. [↑](#footnote-ref-1)
2. La section “Principaux paramètres financiers et autres” du Rapport de gestion financière apparaît à la page 6 de la version la plus récente du Rapport de gestion financière (document A/54/8). Les données contenues dans les tableaux figurant dans cette section du Rapport de gestion financière, réparties dans différentes sections des états financiers, apparaissent notamment dans les états financiersI, II et V de la version la plus récente des états financiers (document A/54/10). [↑](#footnote-ref-2)
3. La section “États financiers” du Rapport de gestion financière débute à la page 24 de la version la plus récente du Rapport de gestion financière (document A/54/8). [↑](#footnote-ref-3)
4. La section “Résumé des résultats par union” du Rapport de gestion financière débute à la page 7 de la version la plus récente du Rapport de gestion financière (document A/54/8). Les informations contenues dans les états financiers concernant les fonds de réserve et de roulement, réparties dans plusieurs sections des états financiers, figurent notamment aux pages 4, 5, 58 et 61 de la version la plus récente des états financiers (document A/54/10). Les informations concernant les recettes, les dépenses et les réserves par segment figurent à la page 71 des états financiers pour 2013 (document A/54/10). [↑](#footnote-ref-4)
5. La section “Budget” du Rapport de gestion financière débute à la page 9 de la version la plus récente du Rapport de gestion financière (document A/54/8). Des informations supplémentaires concernant la réalisation des résultats escomptés, les virements par programme et l’utilisation des ressources sont présentées, programme par programme, dans l’ensemble du Rapport sur l’exécution du programme (pour la version la plus récente du Rapport sur l’exécution du programme, voir le document WO/PBC/22/8). [↑](#footnote-ref-5)
6. Les sections “Dépenses” et “Recettes” du Rapport de gestion financière débutent aux pages 13 et 20, respectivement, de la version la plus récente du Rapport de gestion financière (document A/54/8). Les informations sur l’utilisation du budget sont présentées, programme par programme, dans l’ensemble du Rapport sur l’exécution du programme (pour la version la plus récente du Rapport sur l’exécution du programme, voir le document WO/PBC/22/8). [↑](#footnote-ref-6)
7. La section “Placements” du Rapport de gestion financière débute à la page 22 de la version la plus récente du Rapport de gestion financière (document A/54/8). [↑](#footnote-ref-7)
8. La section “Fonds fiduciaires” du Rapport de gestion financière débute à la page 84 de la version la plus récente du Rapport de gestion financière (document A/54/8). Ces informations figurent également à l’annexe II, page 259, du Rapport sur l’exécution du programme en 2012-2013 (document WO/PBC/22/8). [↑](#footnote-ref-8)
9. Les informations sur les fonds fiduciaires figurent à l’annexe III, intitulée “Comptes spéciaux par contributions de donateurs”, des états financiers (voir la page 74 de la version la plus récente des états financiers (document A/54/10)). [↑](#footnote-ref-9)
10. La section “Contributions et fonds de rou**l**ement” du Rapport de gestion financière débute à la page 48 de la version la plus récente du Rapport de gestion financière (document A/54/8). Pour l’“État de paiement des contributions au 1er septembre 2014”, voir le document A/54/9. [↑](#footnote-ref-10)
11. La section “Répartition Madrid et La Haye” du Rapport de gestion financière débute à la page 65 de la version la plus récente du Rapport de gestion financière (document A/54/8). [↑](#footnote-ref-11)
12. Un rapport détaillé sur les mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre figure à la section V, intitulée “Rapport final sur la mise en œuvre des mesures de maîtrise des coûts pour l’exercice biennal 2012-2013”, de la version la plus récente du Rapport sur l’exécution du programme (document WO/PBC/22/8). [↑](#footnote-ref-12)
13. C’est-à-dire les sections I à V, pages 1 à 47, du Rapport sur l’exécution du programme en 2012-2013 (document WO/PBC/22/8). [↑](#footnote-ref-13)